



REDEVANCES AURIFÈRES OSISKO LTÉE

.....
États financiers consolidés

*Pour les exercices
terminés les
31 décembre 2022 et 2021*

Redevances Aurifères Osisko Itée

États financiers consolidés

Rapport de la direction sur les contrôles internes à l'égard de la présentation de l'information financière

La direction de Redevances Aurifères Osisko Itée (la « Société ») est responsable de la mise en place et du maintien de contrôles internes adéquats à l'égard de la présentation de l'information financière conformément aux règlements 13a-15(f) et 15d-15(f) et en vertu de la loi intitulée « *Securities Exchange Act of 1934 (United States)* », dans sa version modifiée.

La direction de la Société a évalué l'efficacité des contrôles internes de la Société à l'égard de la présentation de l'information financière au 31 décembre 2022. La direction de la Société a mené une évaluation des contrôles internes de la Société à l'égard de la présentation de l'information financière en se fondant sur les critères établis dans le document de référence intitulé « *Internal Control - Integrated Framework (2013)* » émis par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO)*. D'après l'évaluation de la direction de la Société, les contrôles internes de la Société à l'égard de la présentation de l'information financière sont efficaces en date du 31 décembre 2022.

L'efficacité des contrôles internes de la Société à l'égard de la présentation de l'information financière au 31 décembre 2022 a été audité par PricewaterhouseCoopers, un cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant, tel qu'il est indiqué dans leur rapport, lequel est présenté dans les pages qui suivent.

(signé) Sandeep Singh
Président, chef de la direction et administrateur

(signé) Frédéric Ruel
Vice-président, finances et chef de la direction financière

23 février 2023



Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Au conseil d'administration et aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée

Opinions sur les états financiers et le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit des bilans consolidés ci-joints de Redevances Aurifères Osisko Itée et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 31 décembre 2022 et 2021, et des états consolidés des résultats, des états consolidés du résultat global, des états consolidés des flux de trésorerie et des états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). Nous avons également effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2022, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « COSO »).

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2022 et 2021 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. De plus, à notre avis, la Société maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2022, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le COSO.

Fondement des opinions

La direction de la Société est responsable des présents états financiers consolidés, du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière figurant dans le « Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière » ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer des opinions sur les états financiers consolidés de la Société et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (des États-Unis) (le « PCAOB ») et sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502



Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficace a été maintenu dans tous ses aspects significatifs.

Nos audits des états financiers consolidés ont compris la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures ont compris le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des informations fournies dans les états financiers consolidés. Nos audits ont également compris l'évaluation des principes comptables retenus et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, ainsi que des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque. Nos audits ont également compris la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à nos opinions.

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui : i) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image précise et fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la Société; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la Société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.



Questions critiques de l'audit

La question critique de l'audit communiquée ci-après est une question soulevée au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée qui a été ou qui doit être communiquée au comité d'audit et qui i) est liée à des comptes ou des informations fournies qui sont significatifs par rapport aux états financiers consolidés et ii) pour laquelle nous avons dû porter des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes. La communication des questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant la question critique de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinions distinctes sur celle-ci ni sur les comptes ou informations connexes.

Évaluation des indices de dépréciation des redevances, flux et autres intérêts

Comme il est décrit aux notes 3, 5 et 11 des états financiers consolidés, la valeur comptable des redevances, flux et autres intérêts de la Société s'établissait à 1 378 millions de dollars au 31 décembre 2022. La direction évalue à chaque date de présentation de l'information s'il existe des indices selon lesquels la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée, ce qui l'obligerait à procéder à un test de dépréciation formel. La dépréciation est évaluée au niveau des unités génératrices de trésorerie (« UGT »), ce qui est généralement le cas des redevances, des flux et des autres intérêts individuels pour chaque propriété pour laquelle des entrées de trésorerie sont générées. La direction pose des jugements pour déterminer s'il existe des indices de dépréciation, notamment une variation significative des réserves et des ressources minérales; des tendances significativement négatives dans l'économie ou l'industrie; une production significativement plus faible que prévu; une variation significative des prix actuels ou prévus pour les matières premières et toute autre information financière ou information sur les opérateurs pertinente.

Les principaux faits qui ont permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures à l'égard de l'évaluation des indices de dépréciation des redevances, flux et autres intérêts constituait une question critique de l'audit sont i) les jugements posés par la direction pour déterminer s'il existe des indices de dépréciation qui l'obligeraient à procéder à un test de dépréciation formel; et ii) un degré élevé de jugement, de subjectivité et d'effort de la part de l'auditeur dans l'exécution des procédures relatives à l'évaluation des éléments probants utilisés par la direction pour évaluer les indices de dépréciation liés à une variation significative des réserves et des ressources minérales; des tendances significativement négatives dans l'économie ou l'industrie; une production significativement plus faible que prévu; une variation significative des prix actuels ou prévus pour les matières premières et toute autre information financière ou information sur les opérateurs pertinente.



Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Dans le cadre de ces procédures, l'efficacité des contrôles liés à l'évaluation par la direction des indices de dépréciation des redevances, flux et autres intérêts a été testée. Ces procédures consistaient également, entre autres, à évaluer le caractère raisonnable de l'évaluation par la direction des indices de dépréciation pour un échantillon de redevances, flux et autres intérêts, liés à une variation significative des réserves et des ressources minérales; à des tendances significativement négatives dans l'économie ou l'industrie; à une production significativement plus faible que prévu; à une variation significative des prix actuels ou prévus pour les matières premières et à toute autre information financière ou information sur les opérateurs pertinente, en prenant en considération i) le rendement des redevances, flux et autres intérêts actuel et passé; ii) la cohérence avec les données du marché provenant de sources externes et les données du secteur; iii) des informations communiquées au public ou toute autre information pertinente des exploitants des redevances, flux et autres intérêts; et iv) de la cohérence avec les éléments probants obtenus dans d'autres secteurs de l'audit.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal, Canada
Le 23 février 2023

Nous agissons en tant qu'auditeurs de la Société depuis 2006.

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A123475

Redevances Aurifères Osisko Itée

Bilans consolidés

Aux 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Notes	31 décembre 2022 \$	31 décembre 2021 \$
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie	6	90 548	115 698
Sommes à recevoir	7	11 700	14 691
Stocks	8	-	18 596
Autres actifs	8	2 546	3 941
		<u>104 794</u>	<u>152 926</u>
Actifs non courants			
Placements dans des entreprises associées	9	319 763	125 354
Autres placements	10	73 504	169 010
Redevances, flux et autres intérêts	11	1 378 253	1 154 801
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	12	6 947	635 655
Exploration et évaluation	13	-	3 635
Goodwill	14	111 204	111 204
Autres actifs	8	1 836	18 037
		<u>1 996 301</u>	<u>2 370 622</u>
Passifs			
Passifs courants			
Comptes fournisseurs et charges à payer	15	6 825	30 049
Dividendes à payer	18	10 121	9 157
Provisions et autres passifs	16	921	12 179
Tranche courante de la dette à long terme	17	-	294 891
		<u>17 867</u>	<u>346 276</u>
Passifs non courants			
Provisions et autres passifs	16	6 701	60 334
Dette à long terme	17	147 950	115 544
Impôts sur le résultat différés	21	86 572	68 407
		<u>259 090</u>	<u>590 561</u>
Capitaux propres			
Capital-actions	18	2 076 070	1 783 689
Bons de souscription	19	-	18 072
Surplus d'apport		77 295	42 525
Composante capitaux propres des débentures convertibles	17	-	14 510
Cumul des autres éléments du résultat global		47 435	58 851
Déficit		(463 589)	(283 042)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée		<u>1 737 211</u>	<u>1 634 605</u>
Participations ne donnant pas le contrôle		-	145 456
Total des capitaux propres		<u>1 737 211</u>	<u>1 780 061</u>
		<u>1 996 301</u>	<u>2 370 622</u>

APPROUVÉS AU NOM DU CONSEIL

(signé) Sean Roosen, Président exécutif du conseil d'administration et administrateur

(signé) Joanne Ferstman, administratrice

Redevances Aurifères Osisko Itée

États consolidés des résultats

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

	Notes	2022 \$ (note 31)	2021 \$ (note 31)
Produits	22	217 809	224 877
Coût des ventes	22	(16 076)	(37 646)
Épuisement	11, 22	(51 355)	(48 361)
Bénéfice brut		150 378	138 870
Autres charges d'exploitation			
Générales et administratives	22	(20 216)	(19 610)
Développement des affaires	22	(5 375)	(4 168)
Dépréciation des droits de redevance	22	(1 818)	(2 938)
Bénéfice d'exploitation		122 969	112 154
Produits d'intérêts		9 767	4 292
Charges financières		(22 339)	(23 838)
Gain (perte) de change		20 146	(133)
Quote-part du résultat d'entreprises associées		(1 863)	(2 246)
Autres (pertes nettes) gains nets	22	(15 557)	12 324
Bénéfice avant les impôts sur le résultat		113 123	102 553
Charge d'impôts sur le résultat	21	(27 838)	(25 926)
Bénéfice net des activités poursuivies		85 285	76 627
Perte nette des activités abandonnées	31	(268 475)	(133 302)
Perte nette		(183 190)	(56 675)
Perte nette attribuable aux :			
Actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée		(118 754)	(23 554)
Participations ne donnant pas le contrôle		(64 436)	(33 121)
Bénéfice net par action des activités poursuivies attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée			
De base et dilué	24	0,47	0,46
Perte nette par action attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée			
De base et diluée	24	(0,66)	(0,14)

Redevances Aurifères Osisko Itée

États consolidés du résultat global

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
	(note 31)	(note 31)
Perte nette	(183 190)	(56 675)
Autres éléments du résultat global		
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés à l'état consolidé des résultats</i>		
Variations de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(43 486)	7 303
Incidence fiscale	4 324	(471)
Quote-part des autres éléments du résultat global d'entreprises associées	(1 368)	(1 665)
<i>Éléments qui pourront être reclassés à l'état consolidé des résultats</i>		
Ajustements liés à la conversion des monnaies	49 904	(2 990)
Cession réputée d'un placement dans une entreprise associée		
Reclassement à l'état des résultats des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts sur le résultat	(294)	-
Autres éléments du résultat global	<u>9 080</u>	<u>2 177</u>
Perte globale	<u>(174 110)</u>	<u>(54 498)</u>
Résultat global attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée :		
Des activités poursuivies	88 988	82 292
Des activités abandonnées	(204 039)	(100 181)
Perte globale attribuable aux :		
Actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée	(115 051)	(17 889)
Participations ne donnant pas le contrôle	(59 059)	(36 609)

Redevances Aurifères Osisko Itée

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2022 \$	2021 \$
		(note 31)	(note 31)
Activités d'exploitation			
Bénéfice net des activités poursuivies		85 285	76 627
Ajustements pour :			
Rémunération fondée sur des actions		7 119	7 729
Épuisement et amortissement		52 415	49 422
Dépréciation d'actifs		4 179	5 050
Charges financières		7 340	6 973
Quote-part du résultat d'entreprises associées		1 863	2 246
Gain net à l'acquisition de placements		(48)	(7 416)
Variation de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		16 848	(6 987)
Gain net découlant de la dilution de placements		(3 604)	-
(Gain) perte de change		(19 907)	186
Charges d'impôts sur le résultat différés		26 688	24 695
Autres		116	107
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		178 294	158 632
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :	25	(3 231)	(5 413)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation poursuivies		175 063	153 219
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation abandonnées	31	(65 116)	(47 124)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		<u>109 947</u>	<u>106 095</u>
Activités d'investissement			
Produit net de placements à court terme		2 960	3 501
Acquisitions de placements		(12 472)	(35 419)
Produit de la cession de placements		-	7 882
Acquisitions de droits de redevances et de flux		(124 209)	(90 980)
Solde de trésorerie d'Osisko Développement Corp. au moment de la déconsolidation	31	(133 138)	-
Autres		(18)	(40)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement poursuivies		(266 877)	(115 056)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement abandonnées	31	(114 984)	(156 982)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		<u>(381 861)</u>	<u>(272 038)</u>
Activités de financement			
Financement par voie de prise ferme de capitaux propres	18	311 962	-
Frais d'émission d'actions	18	(13 941)	-
Augmentation de la dette à long terme	17	147 833	50 000
Remboursement de la dette à long terme	17	(413 120)	(50 000)
Exercice d'options d'achat d'actions et actions émises en vertu du régime d'achat d'actions		4 387	14 544
Rachat d'actions ordinaires dans le cours normal des activités	18	(22 135)	(30 791)
Dividendes versés		(37 929)	(32 464)
Paiements en capital sur les obligations locatives		(874)	(834)
Retenues à la source sur le règlement d'unités d'actions avec restrictions et différées		(2 224)	(3 715)
Autres		(555)	(1 079)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement poursuivies		(26 596)	(54 339)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement abandonnées	31	245 833	34 738
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		<u>219 237</u>	<u>(19 601)</u>
Diminution de la trésorerie avant l'incidence des variations des taux de change		(52 677)	(185 544)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie			
Activités poursuivies		21 008	(920)
Activités abandonnées	31	6 519	(362)
Diminution nette de la trésorerie		(25 150)	(186 826)
Trésorerie au 1^{er} janvier		115 698	302 524
Trésorerie au 31 décembre	6	<u>90 548</u>	<u>115 698</u>

Des informations supplémentaires sur les états consolidés des flux de trésorerie sont présentées à la note 25.

Redevances Aurifères Osisko Itée

État consolidé des variations des capitaux propres

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée										
Notes	Nombre d'actions ordinaires en circulation	Capital- actions	Bons de souscription	Surplus d'apport	Composante capitaux propres des débetures convertibles	Cumul des autres éléments du résultat global ⁽ⁱ⁾	Déficit	Total	Partici- pations ne donnant pas le contrôle	Total
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2022	166 493 597	1 783 689	18 072	42 525	14 510	58 851	(283 042)	1 634 605	145 456	1 780 061
Perte nette	-	-	-	-	-	-	(118 754)	(118 754)	(64 436)	(183 190)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	3 703	-	3 703	5 377	9 080
Résultat global	-	-	-	-	-	3 703	(118 754)	(115 051)	(59 059)	(174 110)
Financement par voie de prise ferme	18	18 600 000	311 962	-	-	-	-	311 962	-	311 962
Frais d'émission d'actions, déduction faite des impôts de 3,7 millions de dollars	18	-	(10 247)	-	-	-	-	(10 247)	-	(10 247)
Investissements nets d'actionnaires minoritaires	31	-	-	-	-	-	-	-	210 360	210 360
Acquisition de Tintic par Osisko Développement Corp.	31	-	-	-	-	-	-	-	109 657	109 657
Incidence des variations de participation dans une filiale sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	(32 184)	(32 184)	32 184	-
Dividendes déclarés	-	-	-	-	-	-	(40 573)	(40 573)	-	(40 573)
Actions émises – Régime de réinvestissement des dividendes	118 639	1 680	-	-	-	-	-	1 680	-	1 680
Actions émises – Régime d'achat d'actions à l'intention des employés	20 383	303	-	-	-	-	-	303	-	303
Options d'achat d'actions – Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	2 827	-	-	-	2 827	2 487	5 314
Options d'achat d'actions exercées	309 749	5 280	-	(1 080)	-	-	-	4 200	-	4 200
Unités d'actions avec restrictions devant être réglées en actions ordinaires :										
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	3 361	-	-	-	3 361	1 383	4 744
Règlement	160 043	1 919	-	(3 747)	-	-	(416)	(2 244)	270	(1 974)
Incidence fiscale	-	-	-	76	-	-	-	76	-	76
Unités d'actions différées devant être réglées en actions ordinaires :										
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	1 075	-	-	-	1 075	462	1 537
Règlement	29 975	395	-	(407)	-	-	-	(12)	95	83
Incidence fiscale	-	-	-	83	-	-	-	83	-	83
Rachat d'actions ordinaires dans le cours normal des activités	18	(1 694 658)	(18 911)	-	-	-	(3 224)	(22 135)	-	(22 135)
Bons de souscription échus sans avoir été exercés	19	-	-	(18 072)	18 072	-	-	-	-	-
Échéance des débetures convertibles – Composante capitaux propres	17	-	-	-	14 510	(14 510)	-	-	-	-
Transfert du gain réalisé sur actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	-	-	-	-	-	(14 604)	14 604	-	-	-
Déconsolidation d'Osisko Développement Corp.	31	-	-	-	-	(515)	-	(515)	(443 295)	(443 810)
Solde au 31 décembre 2022	184 037 728	2 076 070	-	77 295	-	47 435	(463 589)	1 737 211	-	1 737 211

(i) Au 31 décembre 2022, le cumul des autres éléments du résultat global se composait d'éléments qui ne seront pas reclassés aux états consolidés des résultats d'un montant de (9,8 millions de dollars) et d'éléments qui pourront être reclassés aux états consolidés des résultats d'un montant de 57,2 millions de dollars.

Redevances Aurifères Osisko Itée

État consolidé des variations des capitaux propres

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée											
Notes	Nombre d'actions ordinaires en circulation	Capital-	Bons de	Surplus	Composante	Cumul	Déficit	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total	
		actions	souscription	d'apport	capitaux propres des débetures convertibles	des autres éléments du résultat global ⁽ⁱ⁾					
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au 1^{er} janvier 2021	166 647 932	1 776 629	18 072	41 570	17 601	48 951	(174 458)	1 728 365	112 667	1 841 032	
Perte nette	-	-	-	-	-	-	(23 554)	(23 554)	(33 121)	(56 675)	
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	5 665	-	5 665	(3 488)	2 177	
Résultat global	-	-	-	-	-	5 665	(23 554)	(17 889)	(36 609)	(54 498)	
Investissements nets d'actionnaires minoritaires	31	-	-	-	-	-	-	-	27 314	27 314	
Incidence des variations de participation dans une filiale sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	(36 482)	(36 482)	36 482	-	
Dividendes déclarés	-	-	-	-	-	-	(35 085)	(35 085)	-	(35 085)	
Actions émises – Régime de réinvestissement des dividendes	120 523	1 821	-	-	-	-	-	1 821	-	1 821	
Actions émises – Régime d'achat d'actions à l'intention des employés	20 496	311	-	-	-	-	-	311	-	311	
Options d'achat d'actions – Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	3 636	-	-	-	3 636	2 315	5 951	
Options d'achat d'actions exercées	1 043 903	18 069	-	(3 720)	-	-	-	14 349	-	14 349	
Unités d'actions avec restrictions devant être réglées en actions ordinaires :											
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	3 527	-	-	-	3 527	1 858	5 385	
Règlement	215 851	2 605	-	(5 113)	-	-	(671)	(3 179)	-	(3 179)	
Incidence fiscale	-	-	-	(184)	-	-	-	(184)	82	(102)	
Unités d'actions différées devant être réglées en actions ordinaires :											
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	1 162	-	-	-	1 162	1 259	2 421	
Règlement	30 849	625	-	(1 349)	-	-	(237)	(961)	-	(961)	
Incidence fiscale	-	-	-	(95)	-	-	-	(95)	88	(7)	
Rachat d'actions ordinaires dans le cours normal des activités	18	(2 103 366)	(22 471)	-	-	-	(8 320)	(30 791)	-	(30 791)	
Émission réputée d'actions d'Osisko	9	517 409	6 100	-	-	-	-	6 100	-	6 100	
Échéance de la débeture convertible – composante capitaux propres	17	-	-	3 091	(3 091)	-	-	-	-	-	
Transfert de la perte réalisée sur actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	-	-	-	-	-	4 235	(4 235)	-	-	-	
Solde au 31 décembre 2021	166 493 597	1 783 689	18 072	42 525	14 510	58 851	(283 042)	1 634 605	145 456	1 780 061	

(i) Au 31 décembre 2021, le cumul des autres éléments du résultat global se composait d'éléments qui ne seront pas reclassés aux états consolidés des résultats d'un montant de 33,7 millions de dollars et d'éléments qui pourront être reclassés aux états consolidés des résultats d'un montant de 25,1 millions de dollars.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

1. Nature des activités

Redevances Aurifères Osisko Itée et ses filiales (collectivement, « Osisko » ou la « Société ») sont engagées dans l'acquisition et la gestion de redevances sur métaux précieux et d'autres redevances de haute qualité, d'ententes de flux et d'intérêts similaires. Osisko est une société ouverte dont les titres se négocient à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York. Elle a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions du Québec* et est domiciliée au Québec, Canada. L'adresse de son siège social est le 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec. La Société détient un portefeuille de redevances, d'ententes de flux de métaux et d'ententes d'écoulement, d'options sur des financements de redevances et de flux de métaux et de droits exclusifs de participer à des financements futurs par redevances ou ententes de flux de métaux sur divers projets. Le principal actif de la Société est une redevance de 5 % du rendement net de fonderie (*net smelter return* ou « NSR ») sur la mine Canadian Malartic, située au Canada.

2. Base d'établissement

Les états financiers consolidés ci-joints ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« *International Financial Reporting Standards* » ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par le Conseil des normes comptables internationales (« *International Accounting Standards Board* » ou l'« IASB »). Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les présents états financiers consolidés sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées pour l'exercice financier précédent, à l'exception de l'adoption des modifications à la norme IAS 16 (note 4). Le conseil d'administration a approuvé les présents états financiers consolidés pour publication le 23 février 2023.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées pour la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-dessous.

a) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés sont préparés selon la base du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains actifs financiers à la juste valeur (incluant les instruments dérivés).

b) Consolidation

Les états financiers de la Société consolident les comptes de Redevances Aurifères Osisko Itée et ceux de ses filiales. Les transactions, les soldes et les gains et pertes latents intragroupe sont éliminés lors de la consolidation. Les filiales sont les entités que la Société a la capacité de contrôler. La Société contrôle une entité lorsque le groupe est exposé ou a droit à des rendements variables de par sa participation dans l'entité et a la capacité d'influer sur ces rendements en exerçant son pouvoir sur l'entité. Les comptes des filiales sont intégralement consolidés à compter de la date à laquelle Osisko obtient le contrôle, et ils cessent de l'être à compter de la date à laquelle la Société cesse d'avoir ce contrôle. Les conventions comptables des filiales sont conformes aux conventions adoptées par Redevances Aurifères Osisko Itée.

Les principales filiales de la Société, leur emplacement géographique et la participation s'y rapportant aux 31 décembre 2022 et 2021 sont les suivants :

Au 31 décembre 2022 :

Entité	Juridiction	Participation	Monnaie fonctionnelle
Osisko Bermuda Limited	Bermudes	100 %	Dollar américain
Osisko Mining (USA) Inc.	Delaware	100 %	Dollar américain

Au 31 décembre 2021 :

Entité	Juridiction	Participation	Monnaie fonctionnelle
Osisko Bermuda Limited	Bermudes	100 %	Dollar américain
Osisko Mining (USA) Inc.	Delaware	100 %	Dollar américain
Osisko Développement Corp. ⁽ⁱ⁾	Québec	75,1 %	Dollar canadien

(i) Osisko Développement Corp. (« Osisko Développement ») a cessé d'être consolidée au 30 septembre 2022 (note 31).

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

c) Conversion des monnaies étrangères

(i) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des états financiers de chacune des entités consolidées et des entités associées de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la société mère et de certaines de ses filiales.

Les actifs et les passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé, et les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen sur la période de présentation de l'information. Les gains et les pertes découlant de ces conversions sont comptabilisés dans l'ajustement lié à la conversion des monnaies dans les autres éléments du résultat global.

(ii) Transactions et soldes

Les transactions en monnaies étrangères, y compris les produits et les charges, sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le taux de change en vigueur à la date de chaque transaction ou évaluation lorsque les éléments sont réévalués. Les actifs et les passifs monétaires libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les gains et les pertes de change qui résultent du règlement de ces transactions et des conversions de fins de période sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats.

Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis aux taux de change historiques, à moins qu'ils soient comptabilisés à la juste valeur, auquel cas ils sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'évaluation de la juste valeur. Les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers non monétaires, tels que les placements détenus et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, attribuables aux fluctuations des taux de change sont comptabilisées à l'état consolidé des résultats comme faisant partie des gains ou des pertes de juste valeur. Ces variations de la juste valeur des actifs financiers non monétaires, tels que les placements classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, sont incluses dans les autres éléments du résultat global.

d) Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté au bilan, lorsqu'il existe un droit inconditionnel et juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation acceptables.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

d) Instruments financiers (suite)

(i) Actifs financiers

L'évaluation subséquente à la comptabilisation initiale dépend de la classification de l'instrument financier. La Société a classé ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles ils ont été acquis et leurs caractéristiques.

Titres de créance

Les investissements en titres de créance sont ultérieurement évalués au coût amorti lorsque l'actif est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif consiste à conserver ces actifs en vue de recevoir des flux de trésorerie contractuels et lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiques, à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de capital et d'intérêt sur le montant de capital qui reste à rembourser.

Les placements en titres de créance sont ultérieurement évalués à la juste valeur lorsqu'ils ne se qualifient pas pour l'évaluation au coût amorti. Les instruments financiers ultérieurement évalués à la juste valeur, y compris les instruments dérivés qui sont des actifs, sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net, à moins qu'ils ne soient détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif consiste à conserver ces actifs en vue de recevoir des flux de trésorerie contractuels ou de les vendre et lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiques, à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de capital et d'intérêt sur le montant de capital qui reste à rembourser. Dans ce dernier cas, les gains et pertes latents sont initialement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ultérieurement reclassés en résultat net par le biais de l'amortissement des primes et des escomptes, les pertes de valeur ou la décomptabilisation.

Titres de capitaux propres

Les placements en titres de capitaux propres sont ultérieurement évalués à la juste valeur et les variations sont comptabilisées en résultat net. Les titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction peuvent être irrévocablement désignés à la juste valeur dans les autres éléments du résultat global lors de la comptabilisation initiale, sans reclassement ultérieur en résultat net. Les gains et les pertes cumulés sont transférés du cumul des autres éléments du résultat global aux bénéfices non répartis lors de la décomptabilisation du placement.

(ii) Passifs financiers

Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, exception faite des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces passifs, incluant les dérivés qui sont des passifs, sont ultérieurement évalués à la juste valeur.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

d) Instruments financiers (suite)

La Société a classé ses instruments financiers comme suit :

<u>Catégorie</u>	<u>Instrument financier</u>
Actifs financiers au coût amorti	Trésorerie Effets et créances à recevoir Produits à recevoir en vertu de redevances, de flux et d'autres intérêts Produits d'intérêts à recevoir Sommes à recevoir d'entreprises associées et autres comptes débiteurs Dépôts de restauration ⁽ⁱ⁾
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Placements en dérivés et débentures convertibles
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Placements en actions et en titres de capitaux propres, autres que les dérivés
Passifs financiers au coût amorti	Comptes créditeurs et charges à payer Composante passif des débentures convertibles Emprunts en vertu de facilités de crédit renouvelables Financements d'équipement ⁽ⁱ⁾

i) Reliés exclusivement à Osisko Développement, qui a été déconsolidée au 30 septembre 2022 (note 31).

Instruments dérivés

Les instruments dérivés, autres que les bons de souscription de sociétés minières d'exploration et de développement détenus par la Société, ne sont utilisés qu'à des fins de couverture économique et non comme placements spéculatifs. Les instruments dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle le contrat de dérivé est conclu, et sont ultérieurement évalués à la juste valeur à la clôture de chaque période de présentation de l'information. La méthode de comptabilisation des variations subséquentes de la juste valeur varie selon que le dérivé est désigné comme instrument de couverture et le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

d) Dépréciation d'actifs financiers

À chaque date de clôture, la Société évalue, de façon prospective, les pertes de crédit attendues liées à ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti. La méthode de dépréciation utilisée varie selon qu'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit ou qu'une approche simplifiée a été choisie.

La Société a deux principaux types d'actifs financiers assujettis au modèle des pertes de crédit attendues :

- Produits à recevoir en vertu de redevances, de flux et d'autres intérêts; et
- Effets et créances à recevoir évalués au coût amorti.

Sommes à recevoir

La Société applique une approche simplifiée autorisée selon IFRS 9 *Instruments financiers* pour les produits à recevoir de redevances, de flux et d'autres intérêts, selon laquelle les pertes de crédit attendues sur la durée de vie doivent être comptabilisées à partir de la comptabilisation initiale des sommes à recevoir.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

e) *Dépréciation des actifs financiers (suite)*

Placements en titres de créance

Dans la mesure où un titre de créance au coût amorti est considéré comme ayant un faible risque de crédit, ce qui correspond à une notation de catégorie investissement, et que le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante, la provision pour perte est déterminée en fonction des pertes de crédit attendues au cours des 12 prochains mois. Si le risque de crédit a substantiellement augmenté, les pertes de crédit attendues sur la durée de vie sont comptabilisées.

f) *Trésorerie*

La trésorerie comprend les montants disponibles sur demande déposés auprès des banques.

g) *Placements dans des entreprises associées*

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable, mais qu'elle ne contrôle pas. Les résultats financiers des placements de la Société dans ses entreprises associées sont intégrés dans les résultats de la Société selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, le placement est initialement comptabilisé au coût, et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour tenir compte de la quote-part des résultats des entreprises associées revenant à la Société après la date d'acquisition. Cette quote-part des résultats tient compte de l'attribution du prix payé à la part de la Société des actifs et des passifs sous-jacents de l'entreprise associée. La quote-part des résultats est comptabilisée à l'état consolidé des résultats et sa quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées est incluse dans les autres éléments du résultat global.

Les gains latents résultant de transactions entre la Société et une entreprise associée sont éliminés à hauteur de la participation de la Société dans l'entreprise associée. Les pertes latentes sont aussi éliminées à moins que la transaction montre qu'il y a eu perte de valeur de l'actif transféré. Les gains et les pertes de dilution résultant de changements du pourcentage de participation dans les entreprises associées sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats.

La Société évalue à chaque date de présentation de l'information s'il existe une indication objective de perte de valeur de ses placements dans des entreprises associées. S'il y a perte de valeur, la valeur comptable de la quote-part des actifs sous-jacents des entreprises associées qui revient à la Société est ramenée à sa valeur recouvrable estimée (c'est-à-dire la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée du coût de la cession et la valeur d'utilité), et la perte de valeur est présentée à l'état consolidé des résultats.

h) *Redevances, flux et autres intérêts*

Les redevances, flux et autres intérêts représentent des redevances, des ententes de flux et d'autres intérêts acquis s'appliquant à des propriétés en production, à des propriétés à l'étape du développement et à des propriétés à l'étape de l'exploration ou de l'évaluation. Les redevances, flux et autres intérêts sont comptabilisés au coût et capitalisés à titre d'actifs corporels. Ils sont par la suite évalués au coût moins l'épuisement cumulé et les pertes de valeurs cumulées. Les principales catégories des intérêts de la Société sont : i) les actifs en production, ii) les actifs en développement, et ii) les actifs d'exploration et d'évaluation. Les actifs en production sont ceux qui ont généré des produits découlant d'activités régulières pour la Société. Les actifs en développement sont des participations dans des projets en développement, à l'étape de l'obtention de permis ou de l'étude de faisabilité, et qui, de l'avis de la direction, pourraient raisonnablement générer des produits réguliers pour la Société dans un futur proche. Les actifs d'exploration et d'évaluation correspondent à des propriétés qui n'ont pas atteint l'étape du développement, de l'obtention des permis ou de la faisabilité ou qui sont de nature trop spéculative et pour lesquelles une période de plusieurs années sera requise avant qu'elles ne puissent générer des produits, si jamais elles le font, ou qui ne sont présentement pas actives.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

h) Redevances, flux et autres intérêts (suite)

Les redevances, flux et autres intérêts à l'égard des actifs en production et à l'étape du développement sont comptabilisés au coût et capitalisés conformément à la norme IAS 16, *Immobilisations corporelles*. Les redevances, flux et autres intérêts à l'égard de mines en production sont épuisés selon la méthode des unités de production sur la durée de vie de la propriété à laquelle le droit se rapporte. La durée de vie est estimée en fonction des estimations disponibles des réserves minérales prouvées et probables spécifiquement associées aux propriétés et peut inclure une partie des ressources qui devrait être convertie en réserves. La direction s'appuie sur les renseignements à sa disposition en vertu des contrats avec les exploitants et/ou sur les données publiques sur les réserves minérales prouvées et probables et les ressources minérales publiées par les exploitants des mines en production auxquelles ses redevances, ententes de flux et autres intérêts se rapportent.

Lors de l'acquisition d'un droit de redevances, d'une entente de flux et d'autres intérêts sur un actif en production ou à l'étape du développement, une part du coût d'acquisition peut être attribuée au potentiel d'exploration de la propriété visée en fonction de sa juste valeur. La juste valeur estimative de ce potentiel d'exploration acquis est comptabilisée comme un actif (participation non sujette à l'amortissement) à la date d'acquisition. Les mises à jour sur les réserves et les ressources minérales fournies par les exploitants des propriétés sont utilisées pour déterminer le montant qui sera converti des participations non sujettes à l'amortissement aux participations sujettes à l'amortissement.

Les redevances, flux et autres intérêts se rapportant à des actifs d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés au coût et capitalisés conformément à la norme IFRS 6, *Exploration et évaluation des ressources minérales*. Les coûts d'acquisition des redevances, flux et autres intérêts sur les propriétés d'exploration et d'évaluation sont capitalisés et ne sont pas épuisés tant que les activités génératrices de produits ne sont pas commencées.

Les redevances, flux et autres intérêts à l'égard des actifs en production et à l'étape du développement sont évalués pour dépréciation à chaque date de présentation de l'information s'il existe des indications selon lesquelles la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. La dépréciation est évaluée au niveau des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») qui, conformément à la norme IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, sont définies comme étant le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie issues d'autres actifs. C'est généralement le cas des redevances, des flux et des autres intérêts individuels pour chaque propriété pour laquelle des entrées de trésorerie sont générées.

Les redevances, flux et autres intérêts à l'égard des actifs d'exploration et d'évaluation sont évalués pour dépréciation s'il existe des indices de dépréciation conformément à IFRS 6. Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant de la valeur comptable de l'actif excédant sa valeur recouvrable, soit la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée du coût de la cession et la valeur d'utilité. Une participation qui a été antérieurement classée comme actif d'exploration et d'évaluation est aussi évaluée pour dépréciation avant sa reclassification en actif à l'étape du développement ou en production et la perte de valeur, si existante, est comptabilisée en résultat net.

À la fin de chaque période de présentation de l'information, les redevances, flux et autres intérêts sont passés en revue pour toute indication d'une reprise potentielle de la dépréciation comptabilisée antérieurement.

i) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'une immobilisation remplacée est décomptabilisée lors du remplacement.

L'amortissement est calculé pour répartir le coût des immobilisations corporelles, moins leur valeur résiduelle, sur leur durée d'utilité prévue, selon la méthode linéaire et les périodes indiquées ci-dessous pour chaque catégorie :

Améliorations locatives	Durée du bail
Mobilier et équipement de bureau	3 à 5 ans
Actifs au titre de droits d'utilisation	Moindre entre la durée d'utilité et la durée du bail

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

i) *Redevances, flux et autres intérêts (suite)*

Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés dans les *autres gains nets ou pertes nettes* à l'état consolidé des résultats.

j) *Goodwill*

Le goodwill est comptabilisé lors d'un regroupement d'entreprises si le coût de l'acquisition dépasse la juste valeur des actifs nets identifiables acquis. Le goodwill est alors alloué aux UGT ou aux groupes d'UGT qui devraient, selon toute attente, bénéficier des synergies du regroupement. La Société fait un test de dépréciation sur le goodwill annuellement au 31 décembre de chaque année. De plus, la Société vérifie s'il existe des indices de dépréciation à chaque date de fin de la période de présentation de l'information et, le cas échéant, procède à un test de dépréciation sur le goodwill. Si la valeur comptable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT auquel le goodwill est associé dépasse sa valeur recouvrable, alors une perte de valeur est comptabilisée. Les pertes de valeur sur le goodwill ne sont pas reprises.

Le montant recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est évalué à la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de cession.

k) *Impôts sur le résultat exigibles et différés*

La charge d'impôts pour la période comprend la charge d'impôts exigibles et la charge d'impôts différés. Les impôts sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, les impôts sont aussi respectivement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

Impôts sur le résultat exigibles

La charge d'impôts sur le résultat exigibles correspond aux impôts exigibles sur le bénéfice imposable de l'exercice, en utilisant les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan dans les juridictions où la Société et ses filiales exercent leurs activités et génèrent un bénéfice imposable. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations pour lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle établit des provisions, lorsque cela est approprié, en fonction des montants qu'elle prévoit verser aux autorités fiscales.

Impôts sur le résultat différés

La Société comptabilise les impôts sur le résultat différés selon la méthode de l'actif ou du passif fiscal. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts sur le résultat différés sont comptabilisés pour tenir compte des conséquences fiscales futures attribuables aux écarts temporaires entre les valeurs comptables aux états financiers des actifs et des passifs existants et leur valeur fiscale. Toutefois, les impôts sur le résultat différés ne sont pas comptabilisés s'ils découlent de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice ou la perte comptable ni le bénéfice ou la perte fiscal(e). Les actifs et les passifs d'impôts sur le résultat différés sont calculés selon les taux d'imposition (et les lois) en vigueur ou pratiquement en vigueur qui s'appliquent au revenu imposable dans la période au cours de laquelle les écarts temporaires devraient se résorber ou être réglés.

Les actifs d'impôts sur le résultat différés sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible et contre lequel les écarts temporaires pourront être utilisés.

Un montant d'impôts sur le résultat différés est comptabilisé pour les écarts temporaires découlant de placements dans des filiales et des entreprises associées, sauf dans les cas où le moment où l'écart temporaire se résorbera est contrôlé par la Société et qu'il est probable que l'écart temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

k) Impôts sur le résultat exigibles et différés (suite)

Les actifs et les passifs d'impôts sur le résultat différés sont présentés comme non courants et sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs exigibles et lorsque les actifs et les passifs d'impôts différés sont liés à des impôts sur le résultat qui sont perçus par la même autorité fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes lorsqu'il y a une intention de régler les soldes sur une base nette.

l) Débentures convertibles

Les composantes passif et capitaux propres des débentures convertibles sont présentées distinctement au bilan consolidé dès la comptabilisation initiale.

La composante passif est comptabilisée initialement à la juste valeur en actualisant les paiements futurs d'intérêts et de capital au taux du marché en vigueur pour une dette non convertible, à un degré de solvabilité similaire et générant les mêmes flux de trésorerie. Suite à la comptabilisation initiale, le passif est réévalué au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. La composante passif est augmentée par la désactualisation des montants actualisés jusqu'à atteindre la valeur nominale des débentures à échéance.

La valeur comptable de la composante capitaux propres est obtenue en soustrayant la valeur comptable de la composante passif de la valeur nominale des débentures. Celle-ci est présentée dans les capitaux propres à la rubrique *composante capitaux propres des débentures convertibles*. La composante capitaux propres n'est pas réévaluée à nouveau après la comptabilisation initiale, sauf en cas de conversion ou d'expiration. Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour tout écart temporaire découlant de la comptabilisation initiale distincte des composantes capitaux propres et passif. L'impôt différé est imputé directement à la valeur comptable de la composante capitaux propres. Les changements ultérieurs du passif d'impôt différé sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats.

Les frais de transaction sont répartis entre les composantes passif et capitaux propres au prorata de leur valeur comptable.

m) Capital-actions

Les actions ordinaires sont classées en capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions sont comptabilisés dans les capitaux propres, en diminution du produit de l'émission, dans la période où la transaction a eu lieu.

n) Bons de souscription

Les bons de souscription sont classés en capitaux propres. Les coûts supplémentaires directement attribuables à l'émission de bons de souscription sont comptabilisés dans les capitaux propres, en diminution du produit de l'émission, dans la période où la transaction a eu lieu.

o) Comptabilisation des produits

Les produits se composent des produits tirés de la vente de matières premières reçues et des produits issus directement des conventions de redevances, des ententes de flux et des autres intérêts.

Pour les matières premières reçues en vertu d'ententes de redevances et de flux payées en nature et ultérieurement vendues, et pour les ententes d'écoulement, les obligations d'exécution de la Société portent principalement sur la livraison d'or, d'argent ou d'autres produits aux clients. Les produits sont comptabilisés lorsque le contrôle est transféré au client, ce qui se réalise à la livraison du produit; le client a l'entière discrétion sur le produit et il n'existe aucune obligation non respectée qui pourrait avoir des conséquences sur l'acceptation du produit. Le contrôle de l'or affiné, de l'argent et des autres produits est transféré au client lorsque le produit concerné reçu (ou acheté) de l'exploitant est physiquement livré et vendu par la Société (ou son agent) à ses clients tiers. Pour les conventions de redevances et les ententes de flux payées en trésorerie, la comptabilisation des produits dépend de la convention en question.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

o) Comptabilisation des produits (suite)

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque la direction peut estimer de façon fiable le montant conformément aux modalités des conventions de redevances, des ententes de flux et des autres intérêts. Dans certains cas, la Société ne dispose pas de renseignements suffisants pour arriver à une estimation raisonnable des produits et par conséquent, la comptabilisation des produits est alors reportée jusqu'à ce que la direction soit en mesure d'établir une estimation raisonnable. Les écarts entre les estimations et les montants réels sont ajustés et comptabilisés dans la période au cours de laquelle les montants réels sont connus.

p) Contrats de location

La Société est engagée dans des contrats de location à long terme, principalement pour des espaces de bureaux (et de l'équipement minier jusqu'à la déconsolidation d'Osisko Développement (note 31)).

Les contrats de location sont comptabilisés comme des actifs au titre de droits d'utilisation (présentés dans les autres actifs non courants au bilan consolidé), avec un passif correspondant à la date à laquelle l'actif en location est disponible pour utilisation par la Société. Chaque paiement de location est réparti entre le passif et les charges financières. Les charges financières sont imputées au résultat net sur la durée du contrat de location de façon à produire un taux d'intérêt périodique constant sur le solde résiduel du passif pour chaque période. L'actif au titre de droits d'utilisation est amorti sur la période la plus courte entre la durée de vie utile de l'actif et la durée du contrat de location sur une base linéaire.

Les actifs et les passifs découlant d'un contrat de location sont initialement évalués à la valeur actuelle. Les paiements de location sont actualisés en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Si ce taux ne peut être aisément déterminé, le taux d'emprunt marginal de la Société est utilisé, c'est-à-dire le taux que la Société devrait payer pour emprunter les fonds nécessaires pour obtenir un actif de valeur similaire dans un contexte économique similaire à des conditions similaires.

Les paiements relatifs à des contrats de location à court terme (12 mois ou moins) et les contrats de location visant des actifs de faible valeur sont comptabilisés sur une base linéaire à titre de charges dans le résultat net.

q) Rémunération fondée sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Chaque tranche d'une attribution est considérée comme une attribution séparée ayant sa propre période d'acquisition des droits et sa propre juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur de chacune des tranches est évaluée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits de la tranche selon le nombre d'options attribuées devant être acquises, et vient augmenter le surplus d'apport. Le nombre d'options attribuées devant être acquises est révisé au moins une fois par an, et toute incidence est comptabilisée immédiatement.

Toute contrepartie versée lors de l'exercice d'options d'achat actions est créditée au capital-actions. Le surplus d'apport résultant de la rémunération fondée sur des actions est transféré au capital-actions lorsque les options sont exercées.

Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions

La Société offre un régime d'unités d'actions différées (« UAD ») aux administrateurs qui ne sont pas membres de la direction, et un régime d'unités d'actions avec restrictions (« UAR ») à ses dirigeants, employés et consultants dans le cadre de leur programme de rémunération à long terme, leur donnant le droit de toucher un paiement en actions ordinaires, en trésorerie (basé sur le prix des actions d'Osisko au moment pertinent) ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie à la seule discrétion de la Société. La juste valeur des UAD et des UAR octroyées par Osisko devant être réglées en actions ordinaires est évaluée à la date d'octroi et est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits au surplus d'apport, avec une charge correspondante à la rémunération fondée sur des actions. Un passif pour les UAD et les UAR devant être réglées en trésorerie est évalué à la juste valeur à la date d'octroi et est ultérieurement ajusté à chaque date de bilan pour toute variation de la juste valeur. Le passif est comptabilisé sur la période d'acquisition des droits et une charge correspondante est inscrite au titre de la rémunération fondée sur des actions.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

r) *Résultat par action*

Le résultat par action (« RPA ») est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour chaque période. Le RPA de base est obtenu en divisant le profit ou la perte attribuable aux porteurs d'actions d'Osisko pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de cette période.

Le RPA dilué est calculé en prenant en compte la conversion, l'exercice ou l'émission éventuelle de titres seulement lorsque la conversion, l'exercice ou l'émission ont un effet dilutif sur le résultat par action. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des bons de souscription, des options, des UAD et des UAR, et la méthode de la conversion hypothétique pour déterminer celui des débetures convertibles. Lorsque la Société déclare une perte, la perte nette diluée par action ordinaire est égale à la perte nette de base par action ordinaire en raison de l'effet antidilutif des bons de souscription, des options, des UAR, des UAD et des débetures convertibles en circulation.

s) *Information sectorielle*

Les secteurs d'exploitation sont présentés conformément à l'information interne fournie au président et chef de la direction, qui assure les fonctions du principal décideur opérationnel. Il lui incombe par conséquent de répartir les ressources et d'évaluer le rendement des secteurs d'exploitation de la Société. Avant la déconsolidation d'Osisko Développement le 30 septembre 2022 (note 31), le président et chef de la direction organisait et gérait les activités en deux secteurs d'exploitation : (i) l'acquisition et la gestion de redevances sur métaux précieux et d'autres redevances, flux et autres intérêts et (ii) l'exploration, l'évaluation et le développement de projets miniers. Suivant la déconsolidation d'Osisko Développement et la cession réputée du secteur de l'exploration, de l'évaluation et du développement de projets miniers, le président et chef de la direction organise et gère les activités en un seul secteur, consistant en l'acquisition et la gestion de redevances sur métaux précieux et d'autres redevances, flux et autres intérêts.

D'autres méthodes comptables principales s'appliquant uniquement aux activités abandonnées sont décrites à la note 31.

4. Nouvelles normes comptables et normes comptables modifiées

Nouvelle norme comptable

Modifications à IAS 16, Immobilisations corporelles

L'IASB a apporté des modifications à IAS 16 *Immobilisations corporelles*, qui s'appliquent aux exercices financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Le produit de la vente d'éléments avant que la composante des immobilisations corporelles s'y rapportant soit disponible pour utilisation devra être comptabilisé dans le résultat net, ainsi que les coûts de production de ces éléments. Les sociétés doivent donc distinguer les coûts associés à la production et la vente d'éléments avant que la composante des immobilisations corporelles s'y rapportant (les produits de préproduction) soit disponible pour utilisation et les coûts engagés pour rendre la composante des immobilisations corporelles disponible pour son utilisation prévue. Pour la vente d'éléments qui ne font pas partie des activités ordinaires d'une société, les modifications exigent que les produits de la vente et les coûts de production s'y rapportant soient comptabilisés séparément au résultat net et que les rubriques où ces produits et ces coûts sont inclus soient spécifiées à l'état du résultat global. Une entité applique les modifications de façon rétrospective uniquement pour les immobilisations corporelles qui ont été amenées à l'emplacement et dans la condition requise pour leur utilisation de la façon prévue par la direction à l'ouverture ou après l'ouverture de la première période présentée dans les états financiers où l'entité applique les modifications pour la première fois.

La Société a adopté les modifications à la norme IAS 16 le 1^{er} janvier 2022 et les a appliquées de façon rétrospective. Les impacts de l'adoption touchaient uniquement les activités d'Osisko Développement, qui ont été déconsolidées au 30 septembre 2022 et présentées dans les activités abandonnées (note 31). Par conséquent, les impacts de l'adoption ne sont reflétés que dans certaines notes aux états financiers consolidés et sont considérés négligeables.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

4. Nouvelles normes comptables et normes comptables modifiées (suite)

Normes comptables émises, mais pas encore en vigueur

La Société n'a pas encore adopté certaines normes, interprétations des normes existantes et modifications qui ont été publiées, mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 31 décembre 2022. Ces mises à jour ne devraient pas avoir d'impact significatif pour la Société et ne sont donc pas abordées dans les présentes.

5. Principaux jugements et estimations comptables

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige de la Société qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de produits et de charges au cours de la période de présentation de l'information. La Société procède aussi à des estimations et émet des hypothèses pour l'avenir. La détermination d'estimations nécessite l'exercice de jugements basés sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances.

Principales estimations et hypothèses comptables

Réserves et ressources minérales – Redevances, ententes de flux et autres actifs

Les redevances, ententes de flux et autres intérêts constituent une composante majeure des actifs de la Société de telle sorte que les réserves et les ressources minérales des propriétés auxquelles ces droits se rattachent ont une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société. Ces estimations sont utilisées pour déterminer l'épuisement des redevances, flux et autres intérêts de la Société et pour évaluer la recouvrabilité de la valeur comptable des redevances, flux et autres intérêts. Pour les redevances, flux et autres intérêts, les données publiques sur les réserves et les ressources minérales publiées par les exploitants des propriétés impliquent des évaluations d'études géologiques et géophysiques et des données économiques et reposent sur différentes hypothèses concernant notamment les prix des matières premières et les coûts de production. Ces hypothèses sont, de par leur nature, sujettes à interprétation et incertitude. Les estimations de réserves et de ressources minérales peuvent changer en fonction de nouvelles connaissances acquises après l'évaluation initiale, et être ajustées par les experts en géologie de la Société, si cela est jugé nécessaire. Tout changement dans les estimations de réserves et de ressources minérales pourrait avoir une incidence importante sur les montants comptabilisés pour l'épuisement ainsi que sur la recouvrabilité présumée de la valeur comptable des redevances, flux et autres intérêts.

Dépréciation des redevances, flux et autres intérêts

L'évaluation de la juste valeur des redevances, flux et autres intérêts nécessite de recourir à des estimations et des hypothèses sur la production recouvrable, les prix des matières premières à long terme, les taux d'actualisation, la conversion des ressources/réserves minérales, les multiples basés sur la valeur nette des actifs, les taux de change des devises étrangères, les projets d'expansion à venir nécessitant des investissements et les implications sur la production associée. De plus, la Société peut utiliser d'autres approches pour déterminer la juste valeur, qui pourraient nécessiter des estimations quant à : (i) la valeur monétaire par once de ressources/réserves minérales; (ii) les multiples de flux de trésorerie; et (iii) la capitalisation boursière d'actifs comparables. Tout changement dans l'une ou l'autre des estimations utilisées pour déterminer la juste valeur des redevances, flux et autres intérêts pourrait avoir une incidence sur l'analyse de la dépréciation (ou de la reprise de valeur).

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

5. Principaux jugements et estimations comptables (suite)

Principales estimations et hypothèses comptables (suite)

Dépréciation du goodwill

La Société fait un test de dépréciation sur le goodwill annuellement au 31 décembre de chaque année. De plus, la Société vérifie s'il existe des indices de dépréciation à chaque date de présentation de l'information et, le cas échéant, procède à un test de dépréciation sur le goodwill. Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est affecté à chaque UGT ou groupe d'UGT qui devrait, selon toute attente, bénéficier des synergies du regroupement. Pour effectuer le test de dépréciation, la Société calcule le montant recouvrable estimatif de l'UGT ou du groupe d'UGT, ce qui exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle formule des hypothèses à l'égard d'éléments comme les niveaux de production futurs, les prix des matières premières à long terme, les taux de change des devises étrangères, les taux d'actualisation et le potentiel d'exploration.

Ces estimations et ces hypothèses sont sujettes à des risques et des incertitudes. Par conséquent, il est possible qu'un changement de circonstances puisse avoir un impact sur ces projections, et par conséquent sur le montant recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT. Ainsi, il est possible qu'une partie ou que la totalité de la valeur comptable du goodwill soit dépréciée, auquel cas l'impact sera comptabilisé à l'état consolidé des résultats.

La Société effectue son test de dépréciation annuel en utilisant la juste valeur diminuée du coût de cession du groupe d'UGT soutenant le goodwill ainsi que les flux de trésorerie actualisés, en tenant compte des budgets les plus récents et des prévisions disponibles, y compris des informations provenant de sources externes. Les périodes utilisées pour les projections sont fondées sur les niveaux de production attendus des mines, des réserves minérales prouvées et probables et d'une partie des ressources. Le taux d'actualisation utilisé prend en compte les différents facteurs de risque de la Société.

Principaux jugements dans l'application des méthodes comptables de la Société

Entité bénéficiaire d'un investissement – contrôle et influence notable

L'évaluation du contrôle ou de l'influence notable de la Société sur une entité bénéficiaire d'un investissement nécessite de porter un jugement lors de l'évaluation des facteurs qui pourraient donner lieu à un contrôle ou une influence notable. Les facteurs pouvant mener à la conclusion que la Société exerce un contrôle ou une influence notable sur une entité bénéficiaire d'un investissement comprennent, sans s'y limiter, le pourcentage détenu; la représentation au conseil d'administration; les accords d'investissement entre l'investisseur et l'entité bénéficiaire d'un investissement; la participation aux processus décisionnels; les transactions importantes entre l'investisseur et l'entité bénéficiaire d'un investissement; les échanges de personnel de gestion; l'accès à des renseignements techniques critiques; et les droits de vote potentiels.

Tout changement dans les jugements portés pour déterminer si la Société exerce un contrôle ou une influence notable sur une entité bénéficiaire d'un investissement pourrait avoir un impact sur le traitement comptable de l'investissement dans ladite entité.

Dépréciation des placements dans des entreprises associées

La Société suit le guide d'application de la norme IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* pour évaluer s'il y a des indices de dépréciation qui pourraient la conduire à comptabiliser une perte de valeur à l'égard de son placement net dans une entreprise associée. Cette évaluation exige un jugement important pour déterminer si une diminution de la juste valeur est significative ou prolongée, ce qui déclencherait un test de dépréciation formel. Pour exercer ce jugement, la direction de la Société évalue, entre autres, la mesure dans laquelle la juste valeur d'un placement est inférieure à sa valeur comptable et la durée de l'écart, la volatilité du placement et la santé financière et les perspectives d'affaires de l'entité bénéficiaire d'un investissement, notamment des facteurs comme le statut actuel et prévu des projets d'exploration de l'entité bénéficiaire d'un investissement et les variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

5. Principaux jugements et estimations comptables (suite)

Principaux jugements dans l'application des méthodes comptables de la Société (suite)

Dépréciation des redevances, flux et autres intérêts sur des propriétés d'exploration et d'évaluation

L'évaluation de perte ou de reprise de valeur des redevances, flux et autres intérêts sur les propriétés d'exploration et d'évaluation nécessite de porter un jugement afin de déterminer s'il existe des indices qu'un test de perte ou de reprise de valeur formel serait nécessaire à l'égard des redevances, flux et autres intérêts sur des propriétés d'exploration et d'évaluation de la Société. Les facteurs qui pourraient déclencher un test de perte ou de reprise de valeur comprennent, sans s'y limiter, le fait que le droit de l'exploitant d'explorer dans un secteur spécifique arrive à échéance au cours de la période ou dans un avenir rapproché et qu'il n'est pas prévu de le renouveler; le fait que d'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation dans un secteur spécifique ne sont pas planifiées par l'exploitant, compte tenu des dépenses devant être engagées par le participant à une entente d'amodiation, ne sont ni budgétées ni planifiées; le fait que l'exploration et l'évaluation de ressources minérales dans un secteur spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités commercialement viables de ressources minérales et que l'exploitant a décidé de mettre fin à de telles activités dans ce secteur spécifique; le fait que des données suffisantes existent pour indiquer que, bien que le développement dans un secteur spécifique puisse probablement aller de l'avant, il est peu probable que la valeur comptable des redevances, flux et autres intérêts soit recouvrée en entier advenant un développement fructueux ou une vente; des tendances négatives importantes dans l'industrie ou l'économie en général; des interruptions des activités d'exploration et d'évaluation par l'exploitant ou par le participant à une entente d'amodiation; et des variations significatives des prix actuels ou prévus pour les matières premières.

Tout changement dans les jugements portés lors de la détermination de la juste valeur des redevances, flux et autres intérêts sur les propriétés d'exploration et d'évaluation pourrait avoir une incidence sur l'analyse de perte ou de reprise de valeur.

Dépréciation des redevances, flux et autres intérêts sur des propriétés en production et en développement et du goodwill

L'évaluation de perte ou de reprise de valeur des redevances, flux et autres intérêts sur les propriétés en développement et en production et du goodwill nécessite de porter des jugements afin de déterminer s'il existe des indices qu'un test de perte ou de reprise de valeur formel serait nécessaire à l'égard des redevances, flux et autres intérêts sur des propriétés en développement et en production ou du goodwill de la Société. Les facteurs qui peuvent déclencher une analyse de perte ou de reprise de valeur comprennent, sans s'y limiter, une baisse significative de la valeur marchande; un actif net supérieur à la capitalisation boursière; une variation significative des réserves et des ressources minérales; des tendances significativement négatives dans l'économie ou l'industrie; des interruptions dans les activités de production; une production significativement plus faible que prévu; et une variation significative des prix pour les matières premières et des taux d'intérêt actuels ou prévus.

Tout changement dans les jugements portés lors de la détermination de la juste valeur des redevances, flux et autres intérêts sur les propriétés en production ou du goodwill pourrait avoir une incidence sur l'analyse de perte ou de reprise de valeur.

Actifs d'impôts différés

La direction évalue en continu les probabilités que des actifs d'impôts différés puissent être réalisés. Ceci exige de la direction qu'elle évalue s'il est probable que des revenus imposables suffisants existeront dans l'avenir contre lesquels ces pertes pourront être utilisées au cours de la période de report. Cette évaluation nécessite, de par sa nature, un jugement important.

D'autres principaux jugements et estimations comptables s'appliquant uniquement aux activités abandonnées sont décrits à la note 31.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

6. Trésorerie

Aux 31 décembre 2022 et 2021, la situation de trésorerie consolidée était la suivante :

	Redevances Aurifères Osisko ⁽ⁱ⁾		Osisko Développement ^{(i),(ii)}		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie détenue en dollars canadiens	24 192	40 121	-	13 364	24 192	53 485
Trésorerie détenue en dollars US	48 993	33 262	-	15 810	48 993	49 072
Trésorerie détenue en dollars US (équivalent en dollars canadiens)	66 356	42 170	-	20 043	66 356	62 213
Total de la trésorerie	90 548	82 291	-	33 407	90 548	115 698

(i) Excluant Osisko Développement et ses filiales.

(ii) Osisko Développement et ses filiales.

(iii) Le 30 septembre 2022, la Société a déconsolidé de son bilan le solde de trésorerie de 133,1 millions de dollars d'Osisko Développement (note 31).

7. Sommes à recevoir

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
Produits à recevoir en vertu de redevances, de flux et d'autres intérêts	2 008	1 378
Produits d'intérêts à recevoir	8 834	4 655
Sommes à recevoir d'entreprises associées ⁽ⁱ⁾	388	743
Taxes à la consommation et crédits d'impôt à l'exploration ⁽ⁱⁱ⁾	121	7 358
Autres débiteurs	349	557
	11 700	14 691

(i) Les sommes à recevoir d'entreprises associées sont principalement liées à des services professionnels et à la location d'espaces de bureaux.

(ii) Au 31 décembre 2021, des crédits d'impôts à l'exploration s'élevant à 6,4 millions de dollars étaient liés aux activités d'Osisko Développement. Le 30 septembre 2022, la Société a déconsolidé Osisko Développement (note 31).

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

8. Stocks et autres actifs

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
<u>Courants</u>		
Minerai empilé ^{(i),(ii)}	-	4 194
Or en voie de production et lingots ^{(i),(ii)}	-	9 751
Fournitures et autres ⁽ⁱ⁾	-	4 651
Total des stocks courants	-	18 596
Charges payées d'avance et dépôts	2 546	3 941
Total des autres actifs courants	2 546	22 537
<u>Non courants</u>		
Taxes de vente ⁽ⁱⁱⁱ⁾	-	11 632
Dépôts (restauration et équipement) ⁽ⁱ⁾	-	4 619
Frais de financement différés	1 836	1 786
Total des autres actifs non courants	1 836	18 037

- (i) Au 31 décembre 2021, les stocks et certains autres actifs étaient détenus par des filiales d'Osisko Développement et se rapportaient aux projets Bonanza Ledge Phase 2 et San Antonio. Le 30 septembre 2022, la Société a déconsolidé Osisko Développement (note 31).
- (ii) Au 31 décembre 2021, les stocks de minerai empilé, d'or en voie de production et de lingots étaient comptabilisés à leur valeur de réalisation nette.
- (iii) Au 31 décembre 2021, les taxes de vente non courantes étaient liées à la taxe sur la valeur ajoutée d'Osisko Développement au Mexique, pour laquelle la période de recouvrement allait au-delà d'un an.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

9. Placements dans des entreprises associées

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Solde au 1 ^{er} janvier	125 354	119 219
Acquisitions	2 361	4 478
Exercices de bons de souscription	-	1 437
Quote-part du résultat	(2 438)	(3 950)
Quote-part des autres éléments du résultat global	(1 368)	(1 665)
Gain net découlant de la dilution de la participation	3 604	1 847
Gain à la cession réputée ⁽ⁱ⁾	11 854	-
Transferts aux autres placements (note 10) ⁽ⁱ⁾	(15 343)	-
Émission réputée d'actions ordinaires d'Osisko détenues par une entreprise associée	-	6 100
Dépréciation	(2 361)	(2 112)
Placements dans des entreprises associées détenus par Osisko		
Développement et déconsolidés le 30 septembre 2022 (note 31)	(8 900)	-
Reclassification de la participation détenue par la Société dans Osisko		
Développement (note 31)	207 000	-
Solde au 31 décembre	<u>319 763</u>	<u>125 354</u>

- (i) En 2022, le gain à la cession réputée est lié au placement dans une entreprise associée qui a été transféré dans les *autres placements* puisque la Société considérait qu'elle n'exerçait plus une influence notable sur l'entreprise en question.

Investissements importants

Osisko Développement Corp.

Osisko Développement est une société canadienne d'exploration minière et de développement axée sur l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de propriétés de ressources de métaux précieux en Amérique du Nord. Les principaux projets détenus par Osisko Développement sont le projet aurifère Cariboo (« Cariboo ») en Colombie-Britannique au Canada, le projet aurifère San Antonio (« San Antonio ») dans l'état du Sonora au Mexique, et la propriété Trixie en Utah (« Trixie ») aux États-Unis d'Amérique. Osisko détient une redevance de 5 % NSR sur le projet aurifère Cariboo, un flux aurifère et argentifère de 15 % sur le projet aurifère San Antonio et un flux de métaux de 2,5 % sur la propriété Tintic.

Au 31 décembre 2022, la Société détenait 33 333 366 actions ordinaires, correspondant à une participation de 44,1 % dans Osisko Développement (75,1 % au 31 décembre 2021). Suite à la déconsolidation d'Osisko Développement au 30 septembre 2022, la Société a conclu qu'elle exerce une influence notable sur Osisko Développement et comptabilise donc son placement selon la méthode de la mise en équivalence depuis le 1^{er} octobre 2022 (note 31).

Minière Osisko inc.

Minière Osisko est une société canadienne d'exploration et de développement aurifère qui concentre ses efforts sur son projet aurifère Windfall au Québec (Canada). Osisko détient une redevance de 2,0 % à 3,0 % NSR sur le projet aurifère Windfall et une redevance de 1 % NSR sur d'autres propriétés détenues par Minière Osisko.

Au 31 décembre 2022, la Société détenait 50 023 569 actions ordinaires correspondant à une participation de 14,4 % dans Minière Osisko (14,4 % au 31 décembre 2021). La Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur Osisko Développement et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

9. Placements dans des entreprises associées (suite)

L'information financière sur les entreprises associées qui sont individuellement significatives, compte tenu des ajustements aux méthodes comptables des entreprises associées afin de les rendre conformes à celles d'Osisko, est comme suit (en milliers de dollars) :

	Osisko Développement ^{(i),(ii)}		Minière Osisko ⁽ⁱ⁾		Métaux Osisko ^{(i),(iii)}	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs courants	168 104	61 425	175 012	185 307	s.o.	5 659
Actifs non courants	839 811	641 699	796 242	664 544	s.o.	89 006
Passifs courants	53 275	41 854	28 244	31 440	s.o.	2 676
Passifs non courants	160 802	77 068	230 200	109 502	s.o.	1 607
Produits	47 801	4 681	-	-	s.o.	-
Perte nette	(184 016)	(84 620)	(2 947)	(8 149)	s.o.	(4 618)
Autres éléments du résultat global	14 927	(12 846)	(4 570)	(9 816)	s.o.	(36)
Perte globale	(169 089)	(97 466)	(7 517)	(17 965)	s.o.	(4 654)
Valeur comptable du placement ^(iv)	207 000	s.o.	99 714	98 885	s.o.	13 470
Juste valeur du placement ^(iv)	192 334	s.o.	175 082	190 590	s.o.	12 140

(i) Information pour les douze mois reconstitués terminés les 30 septembre 2022 et 2021.

(ii) Osisko Développement a été déconsolidée et est devenue une entreprise associée significative le 30 septembre 2022 (note 31).

(iii) Métaux Osisko a cessé d'être une entreprise associée significative en 2022.

(iv) Aux 31 décembre 2022 et 2021.

Placements dans des entreprises associées non significatives

La Société possède des participations dans plusieurs entreprises associées qui ne sont pas individuellement significatives et qui ont été comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les données financières globales sur ces entreprises associées sont présentées ci-dessous :

	2022	2021
	\$	\$
Valeur globale de la quote-part du résultat net revenant à la Société	456	(583)
Valeur globale de la quote-part des autres éléments du résultat global revenant à la Société	-	-
Valeur comptable globale des placements ⁽ⁱ⁾	13 049	12 999
Juste valeur globale des placements ⁽ⁱ⁾	6 676	45 426

(i) Aux 31 décembre 2022 et 2021.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

10. Autres placements

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Juste valeur par le biais du résultat net (bons de souscription et instruments convertibles)		
Solde au 1 ^{er} janvier	47 981	25 063
Acquisitions	4 438	17 754
Exercices de bons de souscription	(80)	(1 122)
Variation de la juste valeur	(17 236)	6 286
Acquisition de Tintic par Osisko Développement (note 31)	(10 827)	-
Ajustements liés à la conversion des monnaies	50	-
Placements détenus par Osisko Développement et déconsolidés le 30 septembre 2022 (note 31)	(109)	-
Solde au 31 décembre	<u>24 217</u>	<u>47 981</u>
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (actions ordinaires)		
Solde au 1 ^{er} janvier	94 231	115 590
Acquisitions	5 260	18 668
Exercices de bons de souscription	-	600
Transfert depuis les entreprises associées (note 9)	15 343	-
Variation de la juste valeur	(43 486)	7 303
Cessions	(21 634)	(47 930)
Placements détenus par Osisko Développement et déconsolidés le 30 septembre 2022 (note 31)	(31 377)	-
Solde au 31 décembre	<u>18 337</u>	<u>94 231</u>
Au coût amorti (billets)		
Solde au 1 ^{er} janvier	26 798	16 861
Acquisitions	5 175	12 849
Remboursements	(2 960)	(3 007)
Ajustements liés à la conversion des monnaies	1 937	95
Solde au 31 décembre	<u>30 950</u>	<u>26 798</u>
Total	<u>73 504</u>	<u>169 010</u>

Les autres placements se composent d'actions ordinaires, de bons de souscription et d'instruments convertibles, se rapportant principalement à des sociétés canadiennes cotées en bourse ainsi que de prêts à recevoir (billets) de deux sociétés fermées détentrices de la mine de diamants Renard et du projet aurifère Amulsar (les prêts se rapportant au projet aurifère Amulsar ont été entièrement radiés) (note 26).

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

11. Redevances, flux et autres intérêts

	Exercice terminé le			
	31 décembre 2022			
	Redevances	Ententes de flux	Ententes d'écoulement	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} janvier	703 113	438 032	13 656	1 154 801
Acquisitions	123 359	850	-	124 209
Épuisement	(27 362)	(23 993)	-	(51 355)
Dépréciation	(1 818)	-	-	(1 818)
Ajustements liés à la conversion des monnaies	8 282	21 149	932	30 363
Comptabilisation de droits de redevances et de flux suivant la déconsolidation d'Osisko Développement (note 31)	73 501	48 552	-	122 053
Solde au 31 décembre	<u>879 075</u>	<u>484 590</u>	<u>14 588</u>	<u>1 378 253</u>
En production				
Coût	634 058	566 348	-	1 200 406
Épuisement et dépréciation cumulés	<u>(423 634)</u>	<u>(238 938)</u>	<u>-</u>	<u>(662 572)</u>
Valeur comptable nette au 31 décembre	<u>210 424</u>	<u>327 410</u>	<u>-</u>	<u>537 834</u>
Développement				
Coût	367 845	211 755	33 245	612 845
Épuisement et dépréciation cumulés	<u>(753)</u>	<u>(55 252)</u>	<u>(28 229)</u>	<u>(84 234)</u>
Valeur comptable nette au 31 décembre	<u>367 092</u>	<u>156 503</u>	<u>5 016</u>	<u>528 611</u>
Exploration et évaluation				
Coût	304 685	677	9 572	314 934
Épuisement et dépréciation cumulés	<u>(3 126)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(3 126)</u>
Valeur comptable nette au 31 décembre	<u>301 559</u>	<u>677</u>	<u>9 572</u>	<u>311 808</u>
Valeur comptable nette totale au 31 décembre	<u>879 075</u>	<u>484 590</u>	<u>14 588</u>	<u>1 378 253</u>

Principales acquisitions – 2022

Redevance NSR cuprifère – Projet cuprifère Marimaca

En septembre 2022, Osisko a acquis une redevance de 1,0 % NSR pour une contrepartie totale de 15,5 millions de dollars US (20,3 millions de dollars) couvrant la minéralisation actuellement identifiée et des zones d'exploration potentielles composant le projet cuprifère Marimaca situé à Antofagasta, au Chili, détenue et exploitée par Marimaca Copper Corp. Dans le cadre de la transaction, Osisko s'est vu accorder certains droits incluant un droit de premier refus en lien avec toute redevance, tout flux de métaux ou tout droit similaire lié au financement du projet Marimaca.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

11. Redevances, flux et autres intérêts (suite)

Principales acquisitions – 2022 (suite)

Redevance NSR cuprifère-aurifère – Projet cuprifère-aurifère Cascabel

En novembre 2022, Osisko a acquis une redevance de 0,6 % NSR pour la somme de 50 millions de dollars US (67,2 millions de dollars) couvrant la totalité de la propriété Cascabel de 4 979 hectares, incluant le projet Alpala, située dans le nord-est de l'Équateur et exploitée par SolGold plc (« SolGold »). Débutant en 2030 jusqu'à la fin de 2039, Osisko recevra des paiements annuels d'au moins 4,0 millions de dollars US en vertu de la redevance. SolGold aura le droit de racheter un tiers du pourcentage de la redevance NSR sur une période de quatre ans.

Flux argentifère potentiel – Mine CSA

En mars 2022, Osisko Bermuda Limited (« Osisko Bermuda ») a conclu une entente avec Metals Acquisition Corp. (« MAC ») en lien avec un flux argentifère de 90,0 millions de dollars US (le « flux argentifère CSA ») visant à faciliter l'acquisition par MAC de la mine en production CSA en Nouvelle-Galles du Sud, Australie (« CSA »). MAC a annoncé en mars 2022 la signature d'une entente visant à acquérir, d'une filiale de Glencore plc, 100 % des actions du propriétaire de CSA (la « transaction d'acquisition de CSA »).

En décembre 2022, Osisko Bermuda a conclu une entente exécutoire révisée. En vertu de l'entente de flux argentifère CSA révisée, le paiement initial en espèces payable par Osisko Bermuda à MAC a été réduit de 90,0 millions de dollars US à 75,0 millions de dollars US (le « dépôt lié au flux argentifère »). Si le cours de l'argent atteint une moyenne d'au moins 25,50 \$ US par once au cours des dix jours ouvrables précédant immédiatement la clôture de la transaction, le dépôt lié au flux argentifère sera augmenté de 15,0 millions de dollars US pour atteindre un total de 90,0 millions de dollars US.

L'acompte argentifère serait payable en totalité à la clôture du flux argentifère CSA, les produits étant destinés à financer en partie le coût d'acquisition payable par MAC pour la transaction d'acquisition de CSA. Osisko Bermuda serait en droit de recevoir 100 % de l'argent payable produit de CSA pour la durée de vie de la mine. Osisko Bermuda effectuerait des paiements en continu, pour l'argent affiné livré, équivalant à 4 % du cours de l'argent au moment de la livraison. MAC et certaines de ses filiales, incluant la filiale responsable de l'exploitation, fourniraient à Osisko Bermuda des cautionnements d'entreprise et autres garanties couvrant leurs actifs, dans le cadre de ses obligations en vertu du flux argentifère CSA.

MAC accorderait à Osisko Bermuda un droit de premier refus en lien avec la vente, le transfert ou le rachat de toute redevance, flux de métaux ou droit similaire lié aux matières minées ou extraites autrement d'une des propriétés détenues ou acquises par MAC ou une société affiliée, entre la date de clôture et la dernière des dates à survenir entre le septième anniversaire de la date de clôture et la date à laquelle Osisko Bermuda ou toute société affiliée cesse de détenir ou de contrôler plus de 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de MAC.

La clôture du flux argentifère est prévue au premier semestre de 2023 et est assujettie à certaines conditions préalables incluant, entre autres, la clôture de la transaction d'acquisition de CSA. La clôture de la transaction d'acquisition de CSA est assujettie, entre autres choses, à la clôture des financements de MAC en vue de l'acquisition de CSA, à ce que les actionnaires de MAC approuvent la transaction d'acquisition de CSA et à certaines approbations réglementaires. Osisko Bermuda a également convenu de souscrire à une participation en actions de MAC de 15,0 millions de dollars US de façon concomitante à la clôture du flux argentifère CSA.

Flux cuprifère de réserve potentiel – Mine CSA

Osisko Bermuda a conclu un accord de financement de réserve potentiel avec MAC en vertu duquel Osisko Bermuda pourra verser un dépôt initial d'un montant maximum de 75,0 millions de dollars US en lien avec un flux cuprifère sur la mine CSA (le « dépôt disponible lié au flux cuprifère »), que MAC pourra prélever en tout ou en partie afin de financer tout manque à gagner dans le financement par capitaux propres nécessaire à la réalisation de l'acquisition de la mine. Si le dépôt est utilisé en totalité, Osisko Bermuda aura le droit de recevoir 3,0 % du cuivre payable jusqu'au 5^e anniversaire de la date de clôture (le « premier seuil du flux »), puis 4,875 % du cuivre payable jusqu'à ce que 33 000 tonnes métriques aient été livrées (le « deuxième seuil du flux »), et par la suite, 2,25 % sur la durée de vie résiduelle de la mine. Parallèlement au flux cuprifère de réserve CSA potentiel, Osisko Bermuda a convenu de souscrire jusqu'à 25,0 millions de dollars US en actions de MAC dans le cadre de son financement par capitaux propres concomitant (la « souscription d'actions liée au flux cuprifère »). Le montant final de la souscription d'actions liée au flux cuprifère sera proportionnel au pourcentage du dépôt disponible lié au flux cuprifère utilisé par MAC.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

11. Redevances, flux et autres intérêts (suite)

Comptabilisation des droits de redevances et de flux suivant la déconsolidation d'Osisko Développement

En raison de la déconsolidation d'Osisko Développement (note 31), la Société a comptabilisé des droits de redevances et de flux à l'égard de propriétés détenues par Osisko Développement. Avant la déconsolidation d'Osisko Développement, ces actifs étaient éliminés à la consolidation d'Osisko Développement et de ses filiales.

Les actifs suivants ont été comptabilisés à leur valeur comptable nette historique le 30 septembre 2022 :

- Une redevance de 5 % NSR sur tous les métaux produits de la propriété Cariboo en Colombie-Britannique, Canada;
- Un flux aurifère et argentifère de 15 % sur la propriété San Antonio dans l'état du Sonora au Mexique, avec des paiements continus en espèces par once équivalant à 15 % du cours au comptant applicable des métaux le jour ouvrable immédiatement précédant la date de livraison du métal affiné en question;
- Un flux de 2,5 % de tous les métaux produits sur la propriété Tintic en Utah (États-Unis), jusqu'à ce que 27 150 onces d'or affiné aient été livrées, et par la suite, un flux de 2,0 % de tous les métaux, avec des paiements continus en espèces par once équivalant à 25 % du cours au comptant applicable des métaux le jour ouvrable immédiatement précédant la date de livraison du métal affiné en question; et
- Certaines redevances NSR visant des propriétés d'exploration situées au Canada et au Mexique.

	Exercice terminé le			
	31 décembre 2021			
	Redevances	Ententes de flux	Ententes d'écoulement	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} janvier	656 661	440 941	18 526	1 116 128
Acquisitions	77 702	13 234	-	90 936
Conversion d'une entente d'écoulement en flux	-	4 682	(4 682)	-
Épuisement	(28 958)	(19 403)	-	(48 361)
Dépréciation	(2 288)	-	-	(2 288)
Ajustements liés à la conversion des monnaies	(4)	(1 422)	(188)	(1 614)
Solde au 31 décembre	703 113	438 032	13 656	1 154 801
En production				
Coût	626 345	518 934	-	1 145 279
Épuisement et dépréciation cumulés	(395 874)	(210 884)	-	(606 758)
Valeur comptable nette au 31 décembre	230 471	308 050	-	538 521
Développement				
Coût	226 438	181 209	31 120	438 767
Épuisement et dépréciation cumulés	(572)	(51 227)	(26 424)	(78 223)
Valeur comptable nette au 31 décembre	225 866	129 982	4 696	360 544
Exploration et évaluation				
Coût	247 680	-	8 960	256 640
Épuisement cumulé	(904)	-	-	(904)
Valeur comptable nette au 31 décembre	246 776	-	8 960	255 736
Valeur comptable nette totale au 31 décembre	703 113	438 032	13 656	1 154 801

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

11. Redevances, flux et autres intérêts (suite)

Principales acquisitions – 2021

En avril 2021, la Société a acquis six redevances et une entente d'écoulement de métaux précieux auprès de deux vendeurs privés, pour une contrepartie totale en trésorerie de 26,0 millions de dollars US (32,6 millions de dollars). Quatre redevances se situent sur des claims couvrant le projet Spring Valley, situé aux États-Unis, et augmentent la redevance NSR actuelle de la Société sur Spring Valley de 0,5 % à entre 2,5 % et 3,0 % (échelle mobile de pourcentages de redevances tant que le prix de l'or dépasse les 700 \$ US l'once). Osisko a aussi acquis une redevance de 1,0 % NSR sur la propriété d'exploration Moonlight située immédiatement au nord du projet Spring Valley. Osisko a également acquis une redevance de 0,5 % NSR et une entente d'écoulement d'or et d'argent de 30 % sur le projet Almaden situé dans l'ouest de l'Idaho.

En juillet 2021, la Société a conclu une entente de transfert de redevance avec Sailfish Royalty Corp. (« Sailfish »), en vertu de laquelle Osisko a fait l'acquisition d'une redevance de 0,75 % NSR (après les options de rachat partiel exercées par l'exploitant) sur le projet aurifère Tocantinzinho (« Tocantinzinho »), situé au Brésil et exploité par G Mining Ventures Corp pour une contrepartie de 10 millions de dollars US (12,6 millions de dollars) en trésorerie.

En août 2021, la Société a fait un paiement anticipé de 10,0 millions de dollars dans le cadre de son entente de flux argentifère avec Ressources Falco Itée, une entreprise associée de la Société au moment de la transaction. Le paiement correspond à la moitié du deuxième versement de 20,0 millions de dollars, lequel était payable à la réception de toutes les approbations importantes requises de tierces parties, les permis, les droits d'accès et les droits de surface à l'égard de la propriété Home 5, située au Canada.

En octobre 2021, Osisko a conclu une transaction avec Barrick TZ Limited, une filiale de Barrick Gold Corporation (« Barrick »), visant l'acquisition de redevances pour une contrepartie totale de 11,8 millions de dollars US en trésorerie, incluant une redevance de 2 % NSR sur les permis AfriOre et Gold Rim qui forment le projet West Kenya exploité par Shanta Gold Limited, une redevance de 1 % NSR sur le projet Frontier détenu par Metalor SA, une société fermée, et une redevance de 1 % NSR sur le projet Houndé Central détenu par Thor Explorations Ltd.

Conversion de l'entente d'écoulement Parral en un flux aurifère et argentifère

En avril 2021, GoGold Resources Inc. (« GoGold ») et Osisko Bermuda ont conclu une entente visant à convertir l'entente d'écoulement d'or et d'argent en flux aurifère et argentifère. Selon les termes du flux, Osisko Bermuda a commencé à recevoir, à compter du 29 avril 2021, 2,4 % de l'or et de l'argent produit à partir des empilements de résidus miniers actuellement détenus ou acquis par GoGold, en retour d'un prix de transfert de 30 % du cours de l'or et de l'argent.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

12. Intérêts miniers et immobilisations corporelles

	2022			2021		
	Intérêts miniers	Immobilisations corporelles ⁽ⁱ⁾	Total	Intérêts miniers	Immobilisations corporelles ⁽ⁱ⁾	Total
	\$	\$	\$	\$ (note 4)	\$	\$
Valeur comptable nette au 1 ^{er} janvier	543 953	91 702	635 655	459 303	30 209	489 512
Acquisition de Tintic par Osisko Développement (note 31)	169 175	13 054	182 229	-	-	-
Ajouts	36 754	14 232	50 986	131 908	58 192	190 100
Dépréciation	(81 000)	-	(81 000)	(58 417)	-	(58 417)
Crédits d'impôt à l'exploration minière	(6 275)	-	(6 275)	(1 585)	-	(1 585)
Variation des actifs de restauration environnementale	(3 797)	-	(3 797)	19 522	-	19 522
Amortissement	(2 385)	(10 550)	(12 935)	-	(7 814)	(7 814)
Amortissement capitalisé	896	-	896	4 136	-	4 136
Rémunération fondée sur des actions capitalisée	388	-	388	2 127	-	2 127
Transferts	-	-	-	(11 221)	11 221	-
Cessions et autres	(1 559)	(4 632)	(6 191)	-	(213)	(213)
Ajustements liés à la conversion des monnaies	21 183	3 384	24 567	(1 820)	107	(1 713)
Déconsolidation d'Osisko Développement (note 31)	(677 333)	(100 243)	(777 576)	-	-	-
Valeur comptable nette au 31 décembre	-	6 947	6 947	543 953	91 702	635 655
Solde à la clôture						
Coût	-	11 889	11 889	602 370	105 112	707 482
Amortissement et dépréciation cumulés	-	(4 942)	(4 942)	(58 417)	(13 410)	(71 827)
Valeur comptable nette	-	6 947	6 947	543 953	91 702	635 655

(i) Les immobilisations corporelles comprennent des actifs au titre de droits d'utilisation de 6,8 millions de dollars au 31 décembre 2022 (20,3 millions de dollars au 31 décembre 2021).

Dépréciation – 2022

Projet aurifère San Antonio

Au 30 septembre 2022, les conditions sur les marchés, les pressions sur les coûts subies par l'industrie et le contexte inflationniste ont été considérés comme des indicateurs de dépréciation, entre autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction d'Osisko Développement a procédé à un test de dépréciation de tous ses projets. Le test de dépréciation s'est soldé en une charge de dépréciation de 81,0 millions de dollars à l'égard du projet aurifère San Antonio durant les trois mois terminés le 30 septembre 2022.

Le 30 septembre 2022, le projet aurifère San Antonio a été ramené à sa valeur recouvrable de 35,0 millions de dollars, laquelle a été déterminée comme étant la valeur d'utilité, en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés. Les principales données d'évaluation utilisées sont les flux de trésorerie qu'il est prévu de générer par la production et la vente de l'or provenant du projet aurifère San Antonio sur la durée de vie estimative de la mine, en fonction du prix de l'or par once à long terme prévu, l'inflation prévue affectant les coûts, et un taux d'actualisation réel avant impôt de 19,9 % appliqué aux flux de trésorerie projetés.

Une analyse de sensibilité a été effectuée par la direction d'Osisko Développement pour le prix de l'or à long terme et le taux d'actualisation réel avant impôt (considérés isolément). Si le prix de l'or par once à long terme appliqué aux flux de trésorerie projetés avait été inférieur de 10 % aux estimations de la direction, Osisko Développement aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 35,0 millions de dollars. Si le taux d'actualisation réel avant impôt appliqué aux flux de trésorerie projetés avait été supérieur de 100 points de base aux estimations de la direction, Osisko Développement aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 5,8 millions de dollars.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

12. Intérêts miniers et immobilisations corporelles

Dépréciations – 2021

Projet Bonanza Ledge Phase 2

En mars 2021, le traitement de minerai a débuté sur le projet Bonanza Ledge Phase 2. En raison de problèmes opérationnels survenus durant le deuxième trimestre de 2021, il a été déterminé que les coûts de production et les dépenses en immobilisations totales pour le projet Bonanza Ledge Phase 2 seraient plus élevés qu'initialement prévus. Ces facteurs ont été considérés comme des indices de dépréciation parmi d'autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction d'Osisko Développement a procédé à un test de dépréciation en date du 30 juin 2021. À la suite de ce test de dépréciation, Osisko Développement a comptabilisé une charge de dépréciation de 36,1 millions de dollars à l'égard du projet Bonanza Ledge Phase 2 durant les trois mois terminés le 30 juin 2021.

Le 30 juin 2021, le projet Bonanza Ledge Phase 2 a été ramené à sa valeur recouvrable de 12,4 millions de dollars, laquelle a été déterminée comme étant la valeur à l'usage en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie. Les principales données d'évaluation utilisées étaient les flux de trésorerie qui devraient être générés par la vente de l'or issu du projet Bonanza Ledge Phase 2 sur la durée de vie estimative de la mine, en se basant sur un prix de l'or moyen par once de 1 797 \$ US, la teneur moyenne en or et le taux de récupération moyen sur la durée de vie résiduelle de la mine. Aucun taux d'actualisation n'a été appliqué puisque le projet avait une durée de vie résiduelle plutôt courte, d'environ 18 mois.

Une analyse de sensibilité a été effectuée par la direction d'Osisko Développement pour le prix de l'or, la teneur moyenne et le taux de récupération (isolément). Si le prix de l'or par once appliqué aux flux de trésorerie projetés avait été inférieur de 10 % aux estimations de la direction, Osisko Développement aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 9,3 millions de dollars. Si la teneur aurifère moyenne ou le taux de récupération de l'or appliqué aux flux de trésorerie avait été 10 % plus bas, Osisko Développement aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 12,4 millions de dollars.

En septembre 2021, en raison des problèmes opérationnels qui se sont poursuivis, il a été déterminé que les dépenses en immobilisations et les coûts de production totaux relatifs au projet Bonanza Ledge Phase 2 seraient plus élevés que les revenus totaux qui devraient être générés sur la durée de vie résiduelle du projet. Ces facteurs ont été considérés comme des indices de dépréciation parmi d'autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction a procédé à un test de dépréciation en date du 30 septembre 2021. À la suite de ce test de dépréciation, Osisko Développement a comptabilisé une charge de dépréciation de 22,4 millions de dollars à l'égard du projet Bonanza Ledge Phase 2 durant les trois mois terminés le 30 septembre 2021.

Le 30 septembre 2021, la valeur comptable nette du projet Bonanza Ledge Phase 2 a été ramenée à zéro puisqu'il a été estimé que la valeur comptable nette ne serait pas recouvrée des profits nets qui devraient être générés de la vente de métaux précieux. La valeur recouvrable a été déterminée comme étant la valeur d'utilité en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie. Les principales données d'évaluation utilisées étaient les flux de trésorerie qui devraient être générés par la vente de l'or issu du projet Bonanza Ledge Phase 2 sur la durée de vie estimative de la mine, en se basant sur un prix de l'or moyen de 1 787 \$ US par once, la teneur moyenne en or et le taux de récupération moyen sur la durée de vie résiduelle de la mine. Aucun taux d'actualisation n'a été appliqué puisque le projet avait une durée de vie résiduelle plutôt courte, d'environ 18 mois. La valeur du projet sera maintenue à zéro, et toute charge d'exploitation qui excède les revenus a été comptabilisée dans la *perte nette des activités abandonnées* aux états des résultats à compter du 1^{er} octobre 2022.

Les variations des immobilisations corporelles par catégorie d'actifs pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 sont présentées ci-dessous :

				2022
	Terrains et bâtiments	Machinerie et équipement	Construction en cours	Total des immobili- sations corporelles
	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 1 ^{er} janvier	24 332	43 121	24 249	91 702
Acquisition de Tintic par Osisko Développement (note 31)	6 940	4 420	1 694	13 054
Ajouts	1 418	9 592	3 222	14 232
Amortissement	(2 387)	(8 163)	-	(10 550)
Transferts	(133)	5 526	(5 393)	-
Cessions et autres	(964)	(3 668)	-	(4 632)
Ajustements liés à la conversion des monnaies	550	2 060	774	3 384
Déconsolidation d'Osisko Développement (note 31)	(22 885)	(52 812)	(24 546)	(100 243)
Valeur comptable nette au 31 décembre	6 871	76	-	6 947
Solde à la clôture				
Coût	10 877	1 012	-	11 889
Amortissement et dépréciation cumulés	(4 006)	(936)	-	(4 942)
Valeur comptable nette	6 871	76	-	6 947

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

13. Exploration et évaluation

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Valeur comptable nette au 1 ^{er} janvier	3 635	42 519
Acquisition de Tintic par Osisko Développement (note 31)	38 508	-
Ajouts	4 519	3 784
Dépréciation ⁽ⁱⁱ⁾	-	(42 668)
Autres ajustements	(417)	-
Ajustements liés à la conversion des monnaies	3 138	-
Déconsolidation d'Osisko Développement (note 31)	(49 383)	-
	<hr/>	<hr/>
Valeur comptable nette au 31 décembre	-	3 635
	<hr/>	<hr/>
Solde à la clôture		
Coût	-	104 492
Dépréciation cumulée	-	(100 857)
	<hr/>	<hr/>
Valeur comptable nette	-	3 635

- (i) En 2021, Osisko Développement a comptabilisé une charge de dépréciation de 42,7 millions de dollars (34,6 millions de dollars après impôt) à l'égard de propriétés d'exploration et d'évaluation, incluant les propriétés de la Baie James et le projet de zinc Coulon au Canada. Osisko Développement a déterminé qu'aucune autre dépense d'exploration et d'évaluation n'était prévue sur ces propriétés à court terme et qu'il était peu probable que la valeur comptable de ces actifs soit récupérée par la vente de ces propriétés à l'époque. Par conséquent, la valeur de ces propriétés a été ramenée à zéro au 31 décembre 2021.

14. Goodwill

Le goodwill de la Société est affecté à un groupe d'unités génératrices de trésorerie : la redevance NSR sur la mine Éléonore et la redevance NSR sur la mine Canadian Malartic (les « UGT »).

La Société procède annuellement à des tests de dépréciation du goodwill. Le montant recouvrable des UGT est déterminé en calculant la juste valeur diminuée du coût de cession, en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés, laquelle nécessite l'utilisation d'hypothèses et de données non observables et est donc classée au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur. Le calcul utilise les flux de trésorerie projetés qu'il est prévu de générer par la vente de l'or et de l'argent reçus des UGT en fonction de la production annuelle d'or et d'argent sur la durée de vie estimative des UGT, d'après les renseignements techniques publiés par les exploitants pour prédire le rendement futur.

Le tableau ci-dessous présente les principales hypothèses utilisées pour les UGT en plus de la production annuelle d'or et d'argent sur la durée de vie estimée des mines Canadian Malartic et Éléonore :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Prix de l'or à long terme (par once)	1 645 \$ US	1 600 \$ US
Prix de l'argent à long terme (par once)	21 \$ US	21 \$ US
Taux d'actualisation réel après impôt	5,3 %	4,3 %

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

14. Goodwill (suite)

La direction a déterminé les valeurs assignées à chacune des principales hypothèses ci-dessus de la façon suivante :

<u>Hypothèse</u>	<u>Approche utilisée pour déterminer les valeurs</u>
Prix de l'or à long terme	Basé sur les tendances actuelles du marché de l'or cohérentes avec des sources d'information externes, comme le consensus sur le prix de l'or à long terme.
Prix de l'argent à long terme	Basé sur les tendances actuelles du marché de l'argent cohérentes avec des sources d'information externes, comme le consensus sur le prix de l'argent à long terme.
Taux d'actualisation réel après impôt	Reflète les risques spécifiques relatifs aux mines d'or en activité au Québec (Canada).

La direction de la Société a considéré et évalué des variations raisonnablement possibles pour les principales hypothèses et n'a pas identifié de cas où la valeur comptable des UGT dépasserait leur valeur recouvrable.

15. Comptes fournisseurs et charges à payer

	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs ⁽ⁱ⁾	648	9 678
Autres créditeurs ⁽ⁱ⁾	3 745	13 568
Intérêts cumulés sur la dette à long terme	131	142
Taxes de vente à payer	179	-
Autres charges à payer ⁽ⁱ⁾	2 122	6 661
	<u>6 825</u>	<u>30 049</u>

(i) La diminution significative entre les 31 décembre 2022 et 2021 reflète principalement la déconsolidation d'Osisko Développement au 30 septembre 2022 (note 31).

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

16. Provisions et autres passifs

	Exercice terminé le					Total	Exercice terminé le 31 déc. 2021
	31 décembre 2022 ⁽ⁱ⁾						
	Réhabilitation environnementale ⁽ⁱⁱ⁾	Obligations locatives ⁽ⁱⁱⁱ⁾	Prime différée sur les actions accréditatives	Instruments financiers dérivés ^(iv)	Contrepartie différée et paiements éventuels ^(v)		Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} janvier	53 237	18 362	914	-	-	72 513	45 967
Acquisition de Tintic par Osisko Développement (note 31)	5 370	325	-	-	15 109	20 804	-
Nouveaux passifs	261	108	-	39 841	-	40 210	34 011
Révision des estimations	(4 299)	(2 463)	-	-	-	(6 762)	(1 457)
Variation de la juste valeur	-	-	-	(21 483)	-	(21 483)	-
Désactualisation	2 185	-	-	-	333	2 518	1 192
Règlements/paiements de passifs	(2 549)	(7 180)	-	-	-	(9 729)	(7 822)
Émission d'actions accréditatives	-	-	-	-	-	-	7 885
Comptabilisation de la prime différée sur les actions accréditatives	-	-	(914)	-	-	(914)	(6 971)
Ajustements liés à la conversion des monnaies	1 193	12	-	1 333	1 149	3 687	(292)
Déconsolidation d'Osisko Développement (note 31)	(55 398)	(1 542)	-	(19 691)	(16 591)	(93 222)	-
Solde au 31 décembre	-	7 622	-	-	-	7 622	72 513
Tranche courante	-	921	-	-	-	921	12 179
Tranche non courante	-	6 701	-	-	-	6 701	60 334
	-	7 622	-	-	-	7 622	72 513

(i) Le 30 septembre 2022, la Société a déconsolidé Osisko Développement (note 31).

(ii) La provision pour restauration environnementale représentait les obligations légales et contractuelles associées à la fermeture éventuelle des intérêts miniers, des immobilisations corporelles et des actifs d'exploration et d'évaluation d'Osisko Développement (principalement pour la propriété Cariboo et les projets Bonanza Ledge Phase 2 et San Antonio).

(iii) Au 31 décembre 2022, les obligations locatives sont principalement liées à des contrats de location visant des espaces à bureaux. Au 31 décembre 2021, les obligations locatives étaient principalement liées à des contrats de location visant de l'équipement minier et des espaces à bureaux.

(iv) Correspondaient aux bons de souscription comptabilisés en tant que passifs dérivés émis par Osisko Développement et pouvant être exercés en dollars américains (note 31).

(v) Correspondaient à la contrepartie différée et aux paiements éventuels payables par Osisko Développement en lien avec l'acquisition de Tintic (note 31).

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

17. Dette à long terme

Les variations de la dette à long terme sont présentées ci-dessous :

	2022	2021
	\$	\$
Solde au 1 ^{er} janvier	410 435	400 429
Augmentation de la facilité de crédit renouvelable, déduction faite de l'escompte	147 833	50 000
Remboursement de la facilité de crédit renouvelable	(113 120)	-
Remboursement de débetures convertibles ^{(i),(ii)}	(300 000)	(50 000)
Financements d'équipement minier, montant net	5 076	3 764
Amortissement des frais de transaction	2 291	2 204
Amortissement de l'escompte sur les acceptations bancaires	117	-
Charge de désactualisation	4 427	4 308
Ajustements liés à la conversion des monnaies	32	(270)
Déconsolidation d'Osisko Développement (note 31)	(9 141)	-
Solde au 31 décembre	147 950	410 435

La dette à long terme se résume comme suit :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
Débetures convertibles ⁽ⁱⁱ⁾	-	300 000
Facilité de crédit renouvelable ⁽ⁱⁱⁱ⁾	150 000	113 389
Financements d'équipement minier ^(iv)	-	3 764
Dette à long terme	150 000	417 153
Escompte non amorti sur les acceptations bancaires	(2 050)	-
Frais d'émission de dette non amortis	-	(2 291)
Désactualisation non amortie sur les débetures convertibles	-	(4 427)
Dette à long terme, net des frais d'émission	(2 050)	410 435
Tranche courante	-	294 891
Tranche non courante	147 950	115 544
	147 950	410 435

(i) Débenture convertible (2016)

En février 2016, la Société a émis une débenture convertible de premier rang non garantie de 50,0 millions de dollars à Investissement Québec, qui a été remboursée intégralement le 12 février 2021.

(ii) Débetures convertibles (2017)

En novembre 2017, la Société a clôturé un financement par voie de prise ferme de débetures convertibles non garanties de premier rang (les « débetures ») pour un montant total de capital de 300,0 millions de dollars (le « placement »). Le placement était composé d'un appel public à l'épargne par voie de prospectus simplifié, pour un montant de capital de 184,0 millions de dollars de débetures, et d'un placement privé d'un montant total de capital de 116,0 millions de dollars de débetures. Les débetures portaient intérêt à un taux de 4,0 % par année, payable semestriellement le 30 juin et le 31 décembre de chaque année. Les débetures étaient convertibles au gré du porteur en actions ordinaires du capital de la Société à un prix de conversion égal à 22,89 \$ par action ordinaire. Les débetures ont été entièrement remboursées à l'échéance au 31 décembre 2022.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

17. Dette à long terme (suite)

(iii) Facilité de crédit renouvelable

Un montant total de 550,0 millions de dollars est disponible en vertu de la facilité de crédit (la « facilité »), en plus de compter sur une marge supplémentaire non engagée d'un maximum de 200,0 millions de dollars (pour un montant disponible total pouvant aller jusqu'à 750,0 millions de dollars). La marge supplémentaire non engagée a été augmentée de 100,0 millions de dollars à 200,0 millions de dollars en septembre 2022, et la date d'échéance a été reportée du 30 juillet 2025 au 29 septembre 2026.

La prolongation annuelle de la facilité et la marge non engagée restent sujettes à l'acceptation des prêteurs. La facilité doit être utilisée aux fins générales de la Société et pour des investissements dans l'industrie minière, notamment pour l'acquisition de redevances, d'ententes de flux de métaux et d'autres intérêts. La facilité est garantie par les actifs de la Société.

La facilité est assortie de frais d'attente. Les fonds tirés portent intérêt au taux de base, au taux préférentiel ou au taux de financement à un jour garanti (« SOFR »), majoré d'un certain pourcentage selon le ratio d'endettement de la Société. En avril 2022, les sommes empruntées en vertu de la facilité (113,1 millions de dollars) ont été remboursées. En décembre 2022, la Société a prélevé 150,0 millions de dollars sous la forme d'acceptations bancaires afin de rembourser une portion des débetures en circulation. Au 31 décembre 2022, le taux d'intérêt effectif sur le solde prélevé était de 6,3 %, incluant la marge applicable.

La facilité comprend des clauses qui exigent que la Société maintienne certains ratios financiers, y compris les ratios d'endettement, et qu'elle réponde à certaines exigences non financières. Au 31 décembre 2022, tous les ratios et les exigences étaient respectés.

(iv) Financements d'équipement minier

Les financements d'équipement minier se rapportaient aux acquisitions d'équipement faites par Osisko Développement qui ont été financées auprès de tierces parties. Le 30 septembre 2022, la Société a déconsolidé Osisko Développement (note 31).

18. Capital-actions

Actions

Autorisées :

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions privilégiées, pouvant être émises en séries

Émises et payées en entier :

184 037 728 actions ordinaires

Financement par voie de prise ferme (2022)

Le 31 mars 2022, Osisko a conclu un financement par voie de prise ferme avec un syndicat de preneurs fermes (les « preneurs fermes ») aux termes duquel les preneurs fermes ont acheté, dans le cadre d'un placement par voie de prise ferme, un total de 18 600 000 actions ordinaires d'Osisko (les « actions ordinaires ») au prix d'offre de 13,45 \$ US l'action ordinaire (le « prix d'offre »), pour un produit brut global revenant à la Société de 250,2 millions de dollars US (312,0 millions de dollars). Les frais de transaction s'élèvent à 13,9 millions de dollars (10,2 millions de dollars déduction faite des impôts de 3,7 millions de dollars) en incluant une commission de 4 % payée aux preneurs fermes.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

18. Capital-actions (suite)

Actions (suite)

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En décembre 2022, Osisko a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (le « programme de rachat »). Selon les termes du programme de rachat de 2022, Osisko peut acquérir, de temps à autre, jusqu'à 18 293 240 de ses actions ordinaires, conformément aux procédures d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la TSX. Les rachats en vertu du programme de rachat 2022 sont autorisés du 12 décembre 2022 jusqu'au 11 décembre 2023. Les rachats quotidiens seront limités à 81 963 actions ordinaires, à l'exception des exemptions sur rachats de blocs d'actions ordinaires, soit 25 % du volume quotidien moyen des opérations réalisées sur les actions ordinaires à la TSX pendant la période de six mois terminée le 30 novembre 2022, soit 327 853 actions ordinaires.

Selon les termes du programme de rachat 2021, Osisko était autorisée à acquérir jusqu'à 16 530 688 de ses actions ordinaires de temps à autre, du 12 décembre 2021 au 11 décembre 2022. Les rachats quotidiens étaient limités à 87 264 actions ordinaires, à l'exception des exemptions sur rachats de blocs d'actions ordinaires, soit 25 % du volume quotidien moyen des opérations réalisées sur les actions ordinaires à la TSX pendant la période de six mois terminée le 30 novembre 2021, soit 349 057 actions ordinaires.

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la Société a acheté, pour annulation, un total de 1,7 million d'actions ordinaires pour la somme de 22,1 millions de dollars (prix d'achat moyen par action de 13,06 \$). Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la Société a acheté, pour annulation, un total de 2,1 millions d'actions ordinaires pour la somme de 30,8 millions de dollars (prix d'achat moyen par action de 14,64 \$).

Dividendes

Le tableau qui suit présente les détails des dividendes déclarés par la Société pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021 :

Date de déclaration	Dividende par action	Date de fermeture des registres	Date de paiement	Dividendes à payer	Régime de réinvestissement des dividendes ⁽ⁱ⁾
	\$			\$	
24 février 2022	0,055	31 mars 2022	14 avril 2022	10 167 000	7 498 987
12 mai 2022	0,055	30 juin 2022	15 juillet 2022	10 177 000	7 385 458
9 août 2022	0,055	30 septembre 2022	14 octobre 2022	10 109 000	7 780 634
9 novembre 2022	0,055	30 décembre 2022	16 janvier 2023	10 121 000	6 686 671
Année 2022	<u>0,220</u>			<u>40 574 000</u>	
21 février 2021	0,050	31 mars 2021	15 avril 2021	8 364 000	8 989 709
11 mai 2021	0,050	30 juin 2021	15 juillet 2021	8 404 000	7 102 627
8 août 2021	0,055	30 septembre 2021	15 octobre 2021	9 160 000	8 005 584
9 novembre 2021	0,055	31 décembre 2021	14 janvier 2022	9 157 000	7 891 496
Année 2021	<u>0,210</u>			<u>35 085 000</u>	

(i) Nombre d'actions ordinaires détenues par des actionnaires participant au régime de réinvestissement des dividendes décrit ci-dessous.

Régime de réinvestissement des dividendes

La Société offre un régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») qui permet aux actionnaires canadiens et aux actionnaires des États-Unis de réinvestir leurs dividendes en trésorerie dans des actions ordinaires additionnelles, soit acquises sur le marché libre par l'intermédiaire du TSX ou de la NYSE, soit directement à partir des actions non émises de la Société ou obtenues par ces deux moyens combinés. Dans le cas d'une émission d'actions ordinaires non encore émises, le prix est égal au cours moyen pondéré des actions ordinaires à la TSX ou au NYSE sur les cinq séances en bourse précédant immédiatement la date de versement des dividendes, déduction faite d'un escompte, le cas échéant, d'au plus 5 %, à la seule discrétion de la Société.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

18. Capital-actions (suite)

Dividendes (suite)

Au 31 décembre 2022, les détenteurs de 6,7 millions d'actions ordinaires avaient choisi d'adhérer au RRD, représentant des dividendes payables de 0,4 million de dollars. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la Société a émis 118 639 actions ordinaires dans le cadre du RRD, à un taux d'escompte de 3 % (120 523 actions ordinaires en 2021 à un taux d'escompte de 3 %). Le 16 janvier 2023, 22 012 actions ordinaires ont été émises dans le cadre du RRD à un taux d'escompte de 3 %.

Gestion du capital

L'objectif premier de la Société dans sa gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour ses actionnaires en faisant croître son inventaire d'actifs par des acquisitions relatives de redevances, de flux de métaux et d'autres intérêts similaires de qualité et par le biais d'investissements stratégiques dans des sociétés d'exploration et de développement, tout en s'assurant de protéger le capital. La Société définit le capital comme étant la dette à long terme et le total des capitaux propres, incluant la portion inutilisée de la facilité de crédit renouvelable. Le capital est géré par la direction de la Société sous la gouverne du conseil d'administration.

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
Dette à long terme	147 950	410 435
Total des capitaux propres	1 737 211	1 780 061
Facilité de crédit renouvelable inutilisée ⁽ⁱ⁾	400 000	436 610
	2 285 161	2 627 106

(i) Excluant le crédit supplémentaire potentiellement disponible (accordéon) de 200,0 millions de dollars au 31 décembre 2022 et de 100,0 millions de dollars au 31 décembre 2021 (note 17).

Il n'y a eu aucun changement dans l'approche de la Société en matière de gestion du capital au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, comparativement à l'exercice précédent. La Société n'est pas soumise à des exigences externes en matière de capital et est en conformité avec toutes les clauses se rapportant à la facilité de crédit renouvelable (note 17) au 31 décembre 2022.

19. Bons de souscription

Le 18 février 2022, 5 480 000 bons de souscription d'Osisko pouvant être exercés au prix de 36,50 \$ sont arrivés à échéance sans avoir été exercés.

20. Rémunération fondée sur des actions

Options d'achat d'actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions (le « régime d'options ») à l'intention de ses administrateurs, dirigeants, cadres, employés et consultants. Les options peuvent être attribuées à un prix d'exercice déterminé par le conseil d'administration, mais qui ne sera pas inférieur au prix de clôture des actions ordinaires de la Société à la TSX le jour précédant l'attribution. Aucune option ne peut être attribuée à un participant si, au moment de l'attribution, celle-ci vise plus de 5 % des actions émises et en circulation de l'émetteur. Le nombre d'actions ordinaires émises à des initiés de l'émetteur à l'intérieur d'une période d'un an et pouvant être émises à des initiés à tout moment en vertu du régime d'options ou combinées à toute autre forme de rémunération fondée sur des actions, ne peut dépasser 8 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation. La durée et la période d'acquisition des droits sont déterminées par le conseil d'administration. Toutefois, la date d'échéance ne peut dépasser de 7 ans après la date d'attribution.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

20. Rémunération fondée sur des actions (suite)

Options d'achat d'actions (suite)

Le tableau suivant résume l'information concernant les variations des options d'achat d'actions en circulation :

	2022		2021	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de la période	3 730 580	14,09	4 240 869	14,22
Attribuées ⁽ⁱ⁾	684 100	14,25	763 700	13,27
Exercées	(309 749)	13,56	(1 043 903)	13,75
Abandonnées/Annulées	(35 135)	13,48	(58 866)	13,45
Échues	(557 874)	18,02	(171 220)	16,04
Solde à la fin de la période	<u>3 511 922</u>	13,55	<u>3 730 580</u>	14,09
Options pouvant être exercées à la fin de la période	<u>1 916 888</u>	13,40	<u>1 881 416</u>	14,78

(i) Les options ont été attribuées à des dirigeants, cadres, employés et/ou consultants.

Le prix moyen pondéré de l'action lorsque les options d'achat d'actions ont été exercées durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022 était de 16,26 \$ (16,04 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021).

Le tableau qui suit résume l'information concernant les variations des options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2022 :

Fourchette de prix d'exercice \$	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
10,58 – 12,97	1 209 007	12,72	2,6	714 175	12,73
13,10 – 14,78	2 136 101	13,77	2,8	1 106 165	13,56
15,97 – 17,12	166 814	16,67	2,5	96 548	16,57
	<u>3 511 922</u>	13,55	2,8	<u>1 916 888</u>	13,40

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

20. Rémunération fondée sur des actions (suite)

Options d'achat d'actions (suite)

Les options, au moment de l'attribution, sont comptabilisées à leur juste valeur déterminée selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes en fonction de leur période d'acquisition et des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Dividende par action	1,5 %	1,5 %
Volatilité prévue	41 %	40 %
Taux d'intérêt sans risque	2,6 %	0,7 %
Durée de vie prévue	47 mois	46 mois
Cours moyen pondéré des actions	14,25 \$	13,27 \$
Juste valeur moyenne pondérée des options octroyées	4,38 \$	3,66 \$

La volatilité prévue a été estimée en utilisant les données historiques d'Osisko à partir de la date d'attribution et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options. Les options d'achat d'actions peuvent être exercées au cours de clôture des actions ordinaires de la Société le jour précédant la date d'attribution.

La juste valeur des options d'achat d'actions est comptabilisée dans les charges de rémunération sur la période d'acquisition des droits. En 2022, le montant total de rémunération fondée sur des actions relatif aux options d'achat d'actions s'est établi à 2,7 millions de dollars (3,0 millions de dollars en 2021).

Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions

La Société offre un régime d'UAD et un régime d'UAR qui permettent d'attribuer des UAD et des UAR aux administrateurs, dirigeants et/ou employés dans le cadre de leur programme de rémunération à long terme. En vertu des régimes, les paiements peuvent être réglés sous forme d'actions ordinaires, de trésorerie ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie, à la seule discrétion de la Société. Tous ces régimes sont actuellement classés comme des régimes réglés en capitaux propres.

Le tableau suivant résume l'information sur les variations des UAD et des UAR :

	<u>2022</u>		<u>2021</u>	
	<u>UAD⁽ⁱ⁾</u>	<u>UAR⁽ⁱⁱ⁾</u>	<u>UAD⁽ⁱ⁾</u>	<u>UAR⁽ⁱⁱ⁾</u>
Solde au début de la période	376 203	878 397	408 564	1 242 902
Attribuées	78 200	275 520	64 720	293 610
Dividendes réinvestis	6 018	13 483	5 185	15 102
Réglées	(30 846)	(278 806)	(102 266)	(398 173)
Abandonnées ⁽ⁱⁱⁱ⁾	-	(35 791)	-	(275 044)
Solde à la fin de la période	<u>429 575</u>	<u>852 803</u>	<u>376 203</u>	<u>878 397</u>
Solde – Droits acquis	<u>350 822</u>	<u>-</u>	<u>311 010</u>	<u>-</u>

- (i) Sauf si le conseil d'administration de la Société en décide autrement, les UAD sont acquises la veille de la prochaine assemblée générale annuelle et sont payables en actions ordinaires, en trésorerie, ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie, à la seule discrétion de la Société, à chaque administrateur non dirigeant lorsqu'il ou elle quitte le conseil ou n'est pas réélu(e). La valeur du paiement est déterminée en multipliant le nombre d'UAD dont les droits devraient être réglés à la date du paiement par le prix de clôture des actions de la Société la veille de la date d'attribution. La juste valeur est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits. À la date de règlement, une action ordinaire est émise pour chaque UAD, après déduction de tout impôt payable sur l'avantage gagné par l'administrateur, qui doit être versé par la Société aux autorités fiscales. Les UAD attribuées en 2022 ont une valeur moyenne pondérée de 14,71 \$ par UAD (15,54 \$ par UAD en 2021).

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

20. Rémunération fondée sur des actions (suite)

Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions (suite)

- (ii) Le 31 décembre 2019, 150 000 UAR ont été attribuées à un dirigeant (pour une valeur de 12,70 \$ par UAR), lesquelles ont été acquises et étaient payables en tranches égales sur une période de trois ans (1/3 par année), en actions ordinaires, en trésorerie, ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie, à la seule discrétion de la Société. Aussi, 75 000 UAR additionnelles ont été octroyées (pour une valeur de 12,70 \$ par UAR) et acquises en 2021 à la suite de l'achat de 75 000 actions ordinaires de la Société par le dirigeant.

Les UAR résiduelles sont acquises et sont payables en actions ordinaires, en trésorerie, ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie, à la seule discrétion de la Société, trois ans suivant la date d'attribution, et la moitié d'entre elles dépendent de l'atteinte de certaines mesures de rendement.

La valeur du paiement est déterminée en multipliant le nombre d'UAR dont les droits devraient être acquis à la date du paiement par le prix de clôture des actions de la Société la veille de la date d'attribution. La juste valeur est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits et est ajustée en fonction des modalités applicables pour les composantes liées au rendement, le cas échéant. À la date de règlement, une action ordinaire sera émise pour chaque UAR, après déduction de tout impôt payable sur le bénéfice acquis par l'employé, qui doit être remis par Osisko aux autorités fiscales. Les UAR attribuées en 2022 ont une valeur moyenne pondérée de 14,26 \$ par UAR (13,24 \$ par UAR en 2021).

- (iii) En 2021, 215 812 UAR détenues par des employés et des dirigeants de la Société qui ont été transférés à Osisko Développement en date du 1^{er} janvier 2021 ont été abandonnées et de nouvelles UAR d'une valeur équivalente ont été attribuées par Osisko Développement à ces employés et dirigeants. Au moment du transfert, Osisko Développement était une filiale de la Société (note 31).

Le montant total de rémunération fondée sur des actions se rapportant aux régimes d'UAD et d'UAR en 2022 s'élevait à 4,5 millions de dollars (4,7 millions de dollars en 2021).

Sur la base du cours de clôture des actions ordinaires au 31 décembre 2022 (16,32 \$) et compte tenu d'un taux d'imposition marginal de 53,3 %, le montant estimé qu'Osisko devrait transférer aux autorités fiscales afin de régler les obligations fiscales des employés relativement aux UAD et aux UAR acquises devant être réglées en actions ordinaires s'élève à 3,1 millions de dollars (2,6 millions de dollars au 31 décembre 2021) et à 11,2 millions de dollars en se basant sur l'ensemble des UAD et des UAR en circulation (10,4 millions de dollars au 31 décembre 2021).

21. Impôts sur le résultat

(a) Charge d'impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat comptabilisés à l'égard des activités poursuivies aux états consolidés des résultats pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021 se présentent comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Impôts sur le résultat exigibles des activités poursuivies		
Charges pour l'exercice en cours	1 150	1 231
Charge d'impôts sur le résultat exigibles des activités poursuivies	1 150	1 231
Impôts sur le résultat différés (note 21 (b)) des activités poursuivies :		
Origine et résorption des écarts temporaires	29 011	24 759
Variation des écarts temporaires déductibles non comptabilisés	(367)	(367)
Autres	(1 956)	303
Charge d'impôts sur le résultat différés des activités poursuivies	26 688	24 695
Charge d'impôts sur le résultat des activités poursuivies	<u>27 838</u>	<u>25 926</u>

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

21. Impôts sur le résultat (suite)

(a) Charge d'impôts sur le résultat (suite)

La provision pour impôts à l'égard des activités poursuivies présentée dans les états consolidés des résultats diffère du montant calculé en utilisant le taux d'imposition statutaire applicable aux résultats des entités consolidées, en raison des éléments suivants :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Résultat des activités poursuivies avant les impôts sur le résultat	113 123	102 553
Provision pour impôts sur le résultat des activités poursuivies calculée en utilisant les taux d'imposition statutaires combinés fédéral canadien et provincial	29 978	27 176
Augmentation (diminution) des impôts sur le résultat découlant de :		
Dépenses non déductibles, montant net	1 568	255
Portion (non déductible) non imposable des pertes en capital, montant net	2 189	(806)
Écarts avec les taux d'imposition statutaires à l'étranger	(4 056)	(2 770)
Variations des actifs d'impôts différés non comptabilisés	(367)	(367)
Retenues à la source à l'étranger	482	864
Autres	(1 956)	1 574
Charge totale d'impôts sur le résultat des activités poursuivies	<u>27 838</u>	<u>25 926</u>

Le taux d'imposition statutaire combiné fédéral canadien et provincial de 2022 et 2021 est de 26,5 %.

(b) Impôts sur le résultat différés

Les composantes donnant lieu à des actifs et des passifs d'impôts sur le résultat différés sont présentées ci-dessous :

	<u>31 décembre</u>	<u>31 décembre</u>
	<u>2022⁽ⁱ⁾</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Actifs d'impôts différés ⁽ⁱⁱ⁾ :		
Ententes de flux	26 756	30 100
Pertes autres qu'en capital	14 375	7 663
Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions	3 644	3 401
Frais d'émission d'actions et de titres de créance	2 720	2 935
	<u>47 492</u>	<u>44 099</u>
Passifs d'impôts différés ⁽ⁱⁱ⁾ :		
Droits de redevances et actifs d'exploration et d'évaluation ⁽ⁱⁱⁱ⁾	(133 120)	(102 782)
Placements	(706)	(8 077)
Débentures convertibles	-	(1 173)
Autres	(238)	(474)
	<u>(134 064)</u>	<u>(112 506)</u>
Passif d'impôts différés, montant net	<u>(86 572)</u>	<u>(68 407)</u>

(i) Le 30 septembre 2022, la Société a déconsolidé Osisko Développement (note 31).

(ii) Les actifs et les passifs d'impôts sur le résultat différés ont été compensés au bilan puisqu'ils se rapportent aux impôts sur le résultat perçus par la même autorité fiscale et que la Société a le droit juridique et l'intention de les compenser.

(iii) Les actifs d'exploration et d'évaluation étaient détenus par Osisko Développement.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

21. Impôts sur le résultat (suite)

(b) Impôts sur le résultat différés (suite)

Les variations des actifs d'impôts différés et des passifs d'impôts différés en 2022 se résument comme suit :

	31 déc. 2021	État des résultats	Capitaux propres	Autres éléments du résultat global	Ajustements liés à la conversion des monnaies	Déconsoli- dation d'Osisko Développe- ment (note 31)	31 déc. 2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôts différés :							
Ententes de flux	30 100	(3 347)	-	-	-	-	26 753
Pertes autres qu'en capital	7 663	6 712	-	-	-	-	14 375
Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions	3 401	84	159	-	-	-	3 644
Frais d'émission d'actions et de titres de créance	2 935	(3 909)	3 694	-	-	-	2 720
Passifs d'impôts différés :							
Droits de redevances et actifs d'exploration et d'évaluation	(102 782)	(29 778)	-	-	(560)	-	(133 120)
Placements	(8 077)	2 141	-	4 025	-	1 205	(706)
Débiteures convertibles	(1 173)	1 173	-	-	-	-	-
Autres	(474)	236	-	-	-	-	(238)
	(68 407)	(26 688)	3 853	4 025	(560)	1 205	(86 572)

Les variations des actifs d'impôts différés et des passifs d'impôts différés en 2021 se résument comme suit :

	31 déc. 2020	État des résultats	Capitaux propres	Autres éléments du résultat global	Ajustements liés à la conversion des monnaies	31 déc. 2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôts différés :						
Ententes de flux	34 278	(4 178)	-	-	-	30 100
Pertes autres qu'en capital	8 195	(532)	-	-	-	7 663
Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions	4 008	(328)	(279)	-	-	3 401
Frais d'émission d'actions et de titres de créance	4 562	(96)	(1 531)	-	-	2 935
Passifs d'impôts différés :						
Droits de redevances et actifs d'exploration et d'évaluation	(93 266)	(9 543)	-	-	27	(102 782)
Placements	(9 437)	1 831	-	(471)	-	(8 077)
Débiteures convertibles	(2 315)	1 142	-	-	-	(1 173)
Autres	(454)	(20)	-	-	-	(474)
	(54 429)	(11 724)	(1 810)	(471)	27	(68 407)

(c) Passifs d'impôts différés non comptabilisés

Le montant global des écarts temporaires imposables associés aux placements dans des filiales, pour lesquels des passifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés au 31 décembre 2022, s'élève à 53,9 millions de dollars (114,6 millions de dollars au 31 décembre 2021, ce qui comprenait un montant de 77,0 millions de dollars lié aux activités abandonnées (note 31)). Aucun passif d'impôts différés n'est comptabilisé pour les écarts temporaires associés aux placements dans des filiales puisque la Société contrôle le moment du renversement et qu'il est improbable qu'ils soient renversés dans un avenir prévisible.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

21. Impôts sur le résultat (suite)

(d) Actifs d'impôts différés non comptabilisés

Au 31 décembre 2022, la Société avait des écarts temporaires conférant un avantage fiscal de 4,7 millions de dollars (79,5 millions de dollars au 31 décembre 2021, ce qui comprenait un montant de 75,2 millions de dollars lié aux activités abandonnées (note 31)), qui n'étaient pas comptabilisés dans les actifs d'impôts différés. La Société comptabilise l'avantage des attributs fiscaux uniquement dans la mesure où un résultat imposable futur est anticipé qui pourra être réduit par ces attributs.

	<u>31 décembre 2022</u>	<u>31 décembre 2021</u>
	\$	\$
Pertes autres qu'en capital reportées	-	64 650
Droits relatifs aux ententes de flux - juridictions étrangères	-	7 446
Pertes latentes sur placements	3 310	3 598
Pertes en capital	1 397	2 127
Autres	-	1 694
	<u>4 707</u>	<u>79 515</u>

22. Information complémentaire aux états consolidés des résultats

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<u>Produits</u>		
Redevances	144 066	140 279
Ententes de flux	73 743	59 333
Ententes d'écoulement	-	25 265
	<u>217 809</u>	<u>224 877</u>
<u>Coût des ventes</u>		
Redevances	1 055	551
Ententes de flux	15 021	12 752
Ententes d'écoulement	-	24 343
	<u>16 076</u>	<u>37 646</u>
<u>Épuisement</u>		
Redevances	27 362	28 958
Ententes de flux	23 993	19 135
Ententes d'écoulement	-	268
	<u>51 355</u>	<u>48 361</u>

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

22. Information complémentaire aux états consolidés des résultats (suite)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<u>Autres charges d'exploitation</u>		
Charges liées aux avantages du personnel (voir ci-dessous)	15 186	15 253
Honoraires professionnels	4 633	3 602
Assurances	2 005	2 156
Dépréciation d'actifs	1 818	2 948
Amortissement	1 060	1 061
Frais de communications et de promotion	842	661
Frais de société ouverte	782	632
Frais de déplacement	606	76
Loyers et frais de bureau	561	477
Recouvrement des coûts	(552)	(552)
Autres charges	468	402
	<u>27 409</u>	<u>26 716</u>
<u>Charges liées aux avantages du personnel</u>		
Salaires et avantages	8 282	8 079
Rémunération fondée sur des actions	7 124	7 726
Coûts récupérés d'entreprises associées	(220)	(552)
	<u>15 186</u>	<u>15 253</u>
<u>Autres (pertes nettes) gains nets</u>		
Variation de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	(16 848)	6 987
Gain net découlant de la dilution de placements dans des entreprises associées (note 9)	3 604	-
Gain net à l'acquisition de placements ⁽ⁱ⁾	48	7 416
Dépréciation des placements	(2 361)	(2 112)
Autres	-	33
	<u>(15 557)</u>	<u>12 324</u>

(i) Représente les variations de la juste valeur des placements sous-jacents entre les dates de souscription et les dates de clôture respectives.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

23. Principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (membres ou non de la direction) et les membres de la haute direction. La rémunération versée ou payable aux principaux dirigeants pour leurs services en tant qu'employés est présentée ci-dessous :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme du personnel	4 374	4 309
Rémunération fondée sur des actions	5 475	6 078
Coûts récupérés d'entreprises associées	(538)	(716)
	<u>9 311</u>	<u>9 671</u>

Les principaux dirigeants sont assujettis à des contrats de travail qui prévoient des paiements basés sur les standards du marché advenant un licenciement sans cause ou un changement de contrôle, qui représentent une à deux fois le salaire de base et les primes. Ces contrats de travail comprennent également certaines clauses d'acquisition de droits sur les unités d'actions différées, les unités d'actions avec restrictions et les options d'achat d'actions.

24. Bénéfice net (perte nette) par action

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Bénéfice net des activités poursuivies attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée	85 285	76 627
Perte nette attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée	(118 754)	(23 554)
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	180 398	167 628
Effet dilutif des options d'achat d'actions	255	-
Effet dilutif des bons de souscription et des débetures convertibles	-	-
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires	<u>180 653</u>	<u>167 628</u>
Bénéfice net par action des activités poursuivies		
De base et dilué	0,47	0,46
Perte nette par action		
De base et dilué(e)	(0,66)	(0,14)

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, 0,9 million d'options d'achat d'actions et les 13,1 millions d'actions ordinaires sous-jacentes aux débetures convertibles (qui ont été remboursées le 31 décembre 2022) ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action, puisque leur effet était antidilutif.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, 0,8 million d'options d'achat d'actions, 5,5 millions de bons de souscription en circulation, et les 15,7 millions d'actions ordinaires sous-jacentes aux débetures convertibles ont été exclus du calcul du bénéfice dilué par action, puisque leur effet était antidilutif.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

25. Information complémentaire sur les activités poursuivies aux états consolidés des flux de trésorerie

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Intérêts encaissés évalués selon la méthode du taux effectif	5 689	2 118
Intérêts payés sur la dette à long terme	14 578	16 420
Impôts sur le résultat payés	1 150	1 231
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :		
Augmentation des sommes à recevoir	(4 844)	(57)
Augmentation des autres actifs courants	(76)	(275)
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et charges à payer	1 689	(5 081)
	<u>(3 231)</u>	<u>(5 413)</u>

26. Risques financiers

Les activités de la Société font en sorte que la Société est exposée à différents risques financiers : les risques de marché (incluant le risque de taux d'intérêt, le risque de change et d'autres risques liés aux prix), le risque de crédit et le risque de liquidités. Le programme global de gestion du risque de la Société est axé sur le caractère imprévisible des marchés financiers et cherche à minimiser les possibilités d'effets négatifs sur le rendement de la Société.

La gestion du risque est effectuée conformément à des politiques approuvées par le conseil d'administration. Le conseil d'administration fournit des directives générales en matière de gestion du risque, ainsi que des politiques couvrant certains secteurs spécifiques comme le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, l'utilisation d'instruments financiers dérivés et d'instruments financiers non dérivés, et le placement des surplus de liquidités.

(a) Risques de marché

(i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le risque de taux d'intérêt sur les actifs financiers de la Société provient principalement de la trésorerie, qui porte intérêt à des taux variables. Toutefois, comme la trésorerie est détenue dans des comptes d'épargne à intérêt élevé, l'impact ne serait vraisemblablement pas significatif. Les placements à court terme et les autres actifs financiers ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt, car dans la plupart des cas, ils ne portent pas intérêt ou portent intérêt à des taux fixes, à l'exception des instruments financiers dérivés (bons de souscription).

Les passifs financiers ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt, car ils ne portent pas intérêt, ou portent intérêt à taux fixe, à l'exception de la facilité de crédit renouvelable qui porte intérêt à un taux variable. En se basant sur le solde de la facilité de crédit renouvelable au 31 décembre 2022, l'impact sur les charges financières nettes d'une variation des taux d'intérêt de 1,0 % sur un horizon de 12 mois se chiffrerait à environ 1,5 million de dollars (1,1 million de dollars au 31 décembre 2021).

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

26. Risques financiers (suite)

(a) Risques de marché (suite)

(ii) Risque de change

La Société est exposée au risque de change découlant de la volatilité des devises, principalement au dollar américain. La Société détient de la trésorerie en dollars américains et peut prélever des montants sur sa facilité de crédit en dollars américains et peut donc subir des gains et des pertes de change.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, les soldes en dollars US détenus par des entités dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien étaient les suivants :

	31 décembre	
	2022	2021
	\$	\$
Trésorerie	19 780	23 755
Sommes à recevoir	4 213	2 600
Autres actifs	1 194	1 319
Comptes fournisseurs et charges à payer	(37)	(117)
Facilité de crédit renouvelable	-	(50 000)
Exposition nette en dollars américains	25 150	(22 443)
Équivalent en dollars canadiens	34 063	(28 453)

En se basant sur les soldes au 31 décembre 2022, une variation de 5 % des taux de change à cette date (toutes les autres variables demeurant constantes) aurait eu une incidence sur le bénéfice net d'environ 1,4 million de dollars en 2022 (1,8 million de dollars en 2021).

(iii) Autre risque lié aux prix

La Société est exposée à un risque de variation du cours des actions en raison de ses placements à long terme dans d'autres sociétés minières d'exploration et de développement. Le cours des actions des placements à long terme subit l'effet de divers facteurs sous-jacents, incluant le prix des matières premières. En se basant sur les placements à long terme détenus par la Société au 31 décembre 2022, une augmentation (diminution) de 10 % du cours des actions de ces placements aurait augmenté (diminué) le bénéfice net de 0,1 million de dollars et les autres éléments du résultat global de 1,6 million de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022. En se basant sur les placements à long terme détenus par la Société au 31 décembre 2021, une augmentation (diminution) de 10 % du cours des actions de ces placements aurait augmenté (diminué) le bénéfice net de 2,5 millions de dollars et les autres éléments du résultat global de 8,2 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

26. Risques financiers (suite)

(b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les instruments financiers qui exposent potentiellement la Société au risque de crédit sont la trésorerie, les placements à court terme, les montants à recevoir, les effets à recevoir et les autres facilités de financement à recevoir. La Société réduit son risque de crédit en investissant la trésorerie dans des comptes d'épargne à rendement élevé auprès d'institutions financières canadiennes et américaines reconnues. Dans le cas des montants à recevoir, des effets à recevoir et des autres facilités de financement, la Société effectue une analyse de crédit, ou encore s'assure qu'elle dispose de garanties suffisantes en cas de non-paiement par la tierce partie pour couvrir la valeur comptable nette des effets à recevoir. Une provision est comptabilisée si une perte de crédit est anticipée en fonction de cette analyse. Dans certains cas, les prêts à recevoir peuvent être appliqués à des dépôts de flux dus à la Société ou convertis en redevance si la tierce partie n'est pas en mesure de rembourser son prêt. Au 31 décembre 2022, une provision de 16,9 millions de dollars (13,4 millions de dollars au 31 décembre 2021) a été comptabilisée à la suite de l'analyse des pertes de crédit attendues, principalement sur des prêts accordés à la société détenant le projet aurifère Amulsar (les prêts ont été entièrement provisionnés car la société n'est pas considérée comme étant en mesure de les rembourser).

L'exposition maximum au risque de crédit de la Société correspond à la valeur comptable nette associée à chaque catégorie d'actifs financiers.

(c) Risque de liquidités

Le risque de liquidités est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à ses passifs financiers. La Société gère le risque de liquidités en surveillant continuellement les flux de trésorerie actuels et projetés, en prenant en compte les besoins liés à ses engagements financiers, ses propriétés minières et ses actifs d'exploration et d'évaluation, et en faisant concorder les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. Le conseil d'administration révisé et approuve toutes les transactions matérielles hors du cours normal des activités, y compris les offres de fusion, d'acquisition ou d'autres investissements ou désinvestissements majeurs. La Société gère aussi le risque de liquidités à travers la gestion de sa structure de capital et de ses leviers financiers tels que décrits à la note 18. Au 31 décembre 2022, la trésorerie était investie dans des comptes d'épargne à intérêt élevé, détenus dans des institutions financières canadiennes et américaines reconnues.

Au 31 décembre 2022, tous les passifs financiers devant être réglés en trésorerie ou par le transfert d'autres actifs financiers venaient à échéance dans un délai de 90 jours ou moins, à l'exception de la facilité de crédit renouvelable et des obligations locatives, lesquelles sont décrites ci-dessous :

		Au 31 décembre 2022					
Montants total à payer		Échéances	Paiements annuels estimatifs				
			2023	2024	2025	2026	2027-2029
			\$	\$	\$	\$	\$
Facilité de crédit renouvelable ⁽ⁱ⁾	191 059	29 septembre 2026	10 949	10 949	10 949	158 212	-
Obligations locatives	9 999	31 décembre 2029	1 408	1 432	1 432	1 432	4 295
	<u>201 058</u>		<u>12 357</u>	<u>12 381</u>	<u>12 381</u>	<u>159 644</u>	<u>4 295</u>

(i) L'intérêt payable est basé sur les taux d'intérêt en date du 31 décembre 2022.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

27. Juste valeur des instruments financiers

Le tableau qui suit présente des informations sur les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur dans les bilans consolidés et classés par niveau selon l'importance des données utilisées pour faire leur évaluation.

Niveau 1 – Prix cotés, non rajustés, sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c'est-à-dire des prix) ou indirectement (c'est-à-dire des dérivés des prix); et

Niveau 3 – Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (c'est-à-dire des données non observables).

	31 décembre 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Évaluations récurrentes				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net⁽ⁱ⁾				
Bons de souscription d'actions ordinaires et débetures et effets à recevoir convertibles				
Sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse				
Métaux précieux	-	-	18 026	18 026
Autres minéraux	844	-	5 347	6 191
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global⁽ⁱ⁾				
Actions ordinaires				
Sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse				
Métaux précieux	6 288	-	3 530	9 818
Autres minéraux	8 519	-	-	8 519
	15 651	-	26 903	42 554

	31 décembre 2021			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Évaluations récurrentes				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net⁽ⁱ⁾				
Bons de souscription d'actions ordinaires et débetures et effets à recevoir convertibles				
Sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse				
Métaux précieux	-	-	24 327	24 327
Autres minéraux	13 048	-	10 607	23 655
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global⁽ⁱ⁾				
Actions ordinaires				
Sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse				
Métaux précieux	46 668	-	-	46 668
Autres minéraux	47 562	-	-	47 562
	107 278	-	34 934	142 212

(i) D'après son analyse de la nature et des caractéristiques des titres de capitaux propres et des risques associés, la Société a déterminé qu'il était pertinent de les présenter par secteur d'activité et par type de placement.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

27. Juste valeur des instruments financiers (suite)

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2021, des bons de souscription d'une juste valeur de 5,1 millions de dollars ont été transférés du niveau 3 au niveau 1 puisque ces bons de souscription ont commencé à être négociés sur un marché boursier reconnu.

Instruments financiers de niveau 1

La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur les cours cotés sur des marchés boursiers reconnus aux dates de bilan. Le cours coté du marché utilisé pour les actifs financiers détenus par la Société est le dernier prix de transaction. Les instruments considérés de niveau 1 se composent principalement d'actions ordinaires et de bons de souscription qui se négocient sur des marchés boursiers reconnus comme la TSX, la Bourse de croissance TSX ou la NEO.

Instruments financiers de niveau 2

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation. Ces techniques d'évaluation maximisent l'utilisation de données de marché observables lorsqu'elles sont disponibles et se fient le moins possible aux estimations spécifiques de la Société. Si toutes les données importantes requises pour évaluer la juste valeur d'un instrument sont observables, l'instrument est considéré de niveau 2. Les instruments considérés de niveau 2 se composent des effets à recevoir. Si une ou plusieurs des données importantes ne sont pas basées sur des données de marché observables, alors l'instrument est considéré de niveau 3.

Instruments financiers de niveau 3

Les instruments financiers classés au niveau 3 comprennent les instruments convertibles et les bons de souscription détenus par la Société qui ne sont pas négociés sur des marchés boursiers reconnus. La juste valeur des placements sous forme d'instruments convertibles et de bons de souscription est déterminée directement ou indirectement en utilisant le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes, qui utilise des données importantes non basées sur des données de marché observables.

Le tableau suivant présente les variations des placements de niveau 3 (composés de bons de souscription et d'instruments convertibles) pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021 :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Solde au 1 ^{er} janvier	34 934	25 063
Acquisitions	7 968	12 754
Bons de souscription exercés	(80)	(1 122)
Acquisition de Tintic par Osisko Développement (note 31)	(10 827)	-
Variation de la juste valeur – bons de souscription exercés ⁽ⁱ⁾	(322)	300
Variation de la juste valeur – bons de souscription échus ⁽ⁱ⁾	(405)	(15)
Variation de la juste valeur – placements détenus à la fin de la période ⁽ⁱ⁾	(4 304)	(2 046)
Ajustements liés à la conversion des monnaies	49	-
Déconsolidation d'Osisko Développement (note 31)	(110)	-
Solde au 31 décembre	<u>26 903</u>	<u>34 934</u>

(i) Comptabilisés aux états consolidés des résultats dans les *autres (pertes nettes) gains nets*.

La juste valeur des instruments financiers de niveau 3 dépend de la nature des instruments financiers.

La juste valeur des bons de souscription de titres de capitaux propres et des instruments convertibles de sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse, classés de niveau 3, est déterminée directement ou indirectement à l'aide du modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes. La principale donnée non observable utilisée dans le modèle est la volatilité prévue. Une augmentation/diminution de la volatilité prévue dans les modèles de 10 % occasionnerait une variation négligeable de la juste valeur des bons de souscription et des instruments convertibles aux 31 décembre 2022 et 2021.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

27. Juste valeur des instruments financiers (suite)

Instruments financiers non évalués à la juste valeur aux bilans consolidés

La trésorerie, les produits à recevoir en vertu de redevances, de flux et d'autres intérêts, les sommes à recevoir d'entreprises associées et autres comptes débiteurs, les effets à recevoir, les autres facilités de financement à recevoir, les comptes créditeurs et charges à payer et la dette à long terme sont des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur aux bilans consolidés. La juste valeur de la trésorerie, des produits à recevoir en vertu de redevances, de flux et d'autres intérêts, des sommes à recevoir d'entreprises associées et autres comptes débiteurs, et des comptes créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable de par leur nature à court terme. La valeur comptable du passif en lien avec la facilité de crédit renouvelable se rapproche de sa juste valeur étant donné que le différentiel de crédit est similaire au différentiel de crédit que la Société obtiendrait dans des conditions similaires à la date de présentation de l'information financière. La juste valeur des effets à recevoir à long terme et des autres facilités de financement à recevoir se rapproche de leur valeur comptable puisqu'il n'y a eu aucun changement important dans les paramètres ou les hypothèses économiques et relatifs aux risques se rapportant à ces instruments depuis l'émission, l'acquisition ou le renouvellement de ces instruments financiers.

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme (excluant le passif en lien avec la facilité de crédit renouvelable) aux 31 décembre 2022 et 2021 :

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
	\$	\$		
Dette à long terme – Niveau 1	-	-	303 000	293 281

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

28. Information sectorielle

Avant la déconsolidation d'Osisko Développement le 30 septembre 2022 (note 31), le président et chef de la direction organisait et gérait les activités en deux secteurs : (i) l'acquisition et la gestion de redevances sur métaux précieux et d'autres redevances, flux et autres intérêts, et (ii) l'exploration, l'évaluation et le développement de projets miniers. Suivant la déconsolidation d'Osisko Développement et la cession réputée du secteur de l'exploration, de l'évaluation et du développement de projets miniers, le président et chef de la direction organise et gère les activités en un seul secteur, consistant en l'acquisition et la gestion de redevances sur métaux précieux et d'autres redevances, flux et autres intérêts. Tous les actifs, les passifs, les produits et les charges, ainsi que les flux de trésorerie liés aux activités poursuivies de la Société sont attribuables à cet unique secteur d'exploitation. Les tableaux suivants présentent l'information sectorielle pour cet unique secteur.

Produits géographiques

Les produits géographiques tirés de la vente de métaux et de diamants reçus ou acquis en vertu de redevances en nature, d'ententes de flux et autres intérêts sont déterminés selon l'emplacement des mines auxquelles se rapportent la redevance, le flux ou l'autre intérêt. Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021, les produits tirés des redevances, des ententes de flux et des autres intérêts proviennent des juridictions suivantes :

	Amérique du Nord⁽ⁱ⁾	Amérique du Sud	Australie	Afrique	Europe	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2022						
Redevances	140 488	1 257	69	2 252	-	144 066
Ententes de flux	39 701	23 948	892	-	9 202	73 743
	180 189	25 205	961	2 252	9 202	217 809
2021						
Redevances	134 544	1 112	6	4 617	-	140 279
Ententes de flux	27 624	20 284	1 548	-	9 877	59 333
Ententes d'écoulement	25 265	-	-	-	-	25 265
	187 433	21 396	1 554	4 617	9 877	224 877

(i) 91 % des produits en Amérique du Nord ont été générés au Canada en 2022 (83 % en 2021).

En 2022, trois droits de redevance ou flux de métaux ont généré des produits de 132,3 millions de dollars (122,4 millions de dollars en 2021), ce qui représente 61 % des produits (61 % des produits en 2021, en excluant les produits générés dans le cadre d'ententes d'écoulement), incluant un droit de redevance qui a généré des produits de 78,8 millions de dollars (81,3 millions de dollars en 2021).

En 2022, les produits tirés des métaux précieux et des diamants représentaient 85 % et 14 % des produits, respectivement. En 2021, les produits tirés des métaux précieux et des diamants représentaient 89 % et 9 % des produits, respectivement (87 % et 11 % en excluant les ententes d'écoulement, respectivement).

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

28. Information sectorielle (suite)

Actifs nets géographiques

Le tableau suivant résume les redevances, ententes de flux et autres intérêts par juridiction, au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, en fonction de l'emplacement des propriétés auxquelles les redevances, flux et autres intérêts se rapportent :

	Amérique du Nord(i)	Amérique du Sud	Australie	Afrique	Asie	Europe	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<u>31 décembre 2022</u>							
Redevances	664 985	157 552	17 345	24 228	-	14 965	879 075
Ententes de flux	225 517	177 853	-	-	30 203	51 017	484 590
Ententes d'écoulement	-	-	9 572	-	5 016	-	14 588
	890 502	335 405	26 917	24 228	35 219	65 982	1 378 253
<u>31 décembre 2021</u>							
Redevances	595 931	57 673	13 742	20 453	-	15 215	703 014
Ententes de flux	185 031	173 773	-	-	28 272	51 055	438 131
Ententes d'écoulement	-	-	8 960	-	4 696	-	13 656
	780 962	231 446	22 702	20 453	32 968	66 270	1 154 801

(i) 81 % des intérêts nets en Amérique du Nord étaient situés au Canada au 31 décembre 2022 (82 % au 31 décembre 2021).

29. Transactions entre parties liées

En 2022, des produits d'intérêts de 4,2 millions de dollars ont été comptabilisés sur des effets à recevoir d'entreprises associées (3,6 millions de dollars en 2021). Au 31 décembre 2022, des intérêts à recevoir d'entreprises associées de 8,0 millions de dollars étaient inclus dans les sommes à recevoir (4,6 millions de dollars au 31 décembre 2021). Les prêts, les effets à recevoir et les instruments convertibles des parties liées s'élevaient à 30,9 millions de dollars au 31 décembre 2022 (42,3 millions de dollars au 31 décembre 2021) et étaient inclus dans les autres placements aux bilans consolidés. En date du 31 décembre 2022, Osisko agit en tant que garant envers une compagnie d'assurance qui a émis des obligations environnementales aux autorités gouvernementales au nom d'Osisko Développement, pour un montant d'environ 17,9 millions de dollars.

En janvier 2023, le billet convertible garanti de premier rang de 17,6 millions de dollars détenu auprès de Ressources Falco Itée a été modifié. L'intérêt cumulé à recevoir de 2,8 millions de dollars a été capitalisé au montant de capital du billet, le taux d'intérêt a été augmenté de 7 % à 8 % par année, le prix de conversion a été réduit de 0,55 \$ à 0,50 \$ par action ordinaire et la date d'échéance a été reportée au 31 décembre 2024. De plus, la Société peut appliquer le prêt ou une portion du prêt en réduction des futurs paiements en vertu du flux (note 30).

D'autres transactions avec des parties liées sont décrites aux notes 11, 30 et 31.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

30. Engagements

Investissements dans des conventions de redevances et des ententes de flux

Au 31 décembre 2022, la Société avait des engagements significatifs liés à l'acquisition de droits de redevances et de flux, comme indiqué dans le tableau suivant :

Société	Projet (actif)	Versements	Évènements déclencheurs
Aquila Resources Inc.	Projet Back Forty (flux aurifère)	5,0 millions \$ US 25,0 millions \$ US	Obtention de tous les permis importants pour la construction et l'exploitation du projet. Prorata des prélèvements sur une facilité de financement de construction.
Ressources Falco Itée	Projet Horne 5 (flux argentifère)	45,0 millions \$ 60,0 millions \$ 40,0 millions \$ (optionnel)	Réception, d'une tierce partie, de toutes les approbations importantes nécessaires, des autorisations, des droits de passage, des droits de surface de la propriété et de tous les permis importants requis pour la construction, d'une décision positive quant à la construction et de la levée d'un minimum de 100,0 millions de dollars dans un financement ne générant pas de dette. Lorsque la totalité du financement des dépenses en capital projetées sera démontrée. Payable au moment du quatrième versement, à la seule discrétion d'Osisko, pour augmenter le flux argentifère à 100 % de l'argent payable (à partir de 90 %).
Metals Acquisition Corp. ⁽ⁱ⁾	Mine CSA (flux argentifère)	75,0 millions \$ US	Clôture de la transaction d'acquisition de la mine CSA par MAC.
Metals Acquisition Corp. ⁽ⁱ⁾	Mine CSA (flux cuprifère)	Jusqu'à 75,0 millions \$ US	Clôture de la transaction d'acquisition de la mine CSA par MAC.

(i) Se reporter à la note 11 pour de plus amples détails sur les transactions proposées.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

30. Engagements (suite)

Ententes d'écoulement et ententes de flux

Le tableau suivant résume les principaux engagements de paiements pour l'or, l'argent et les diamants à l'égard desquels Osisko a des droits contractuels en vertu des ententes d'achat de métaux précieux et de diamants associées :

Intérêts	Production payable attribuable devant être achetée			Paiement en trésorerie par once/carat (\$ US)			Durée de l'entente	Date de l'entente
	Or	Argent	Diamants	Or	Argent	Diamants		
Amulsar – flux ^{(1),(8),(9)}	4,22 %	62,5 %		400 \$	4 \$		40 ans	Novembre 2015 Modifiée en janv. 2019
Amulsar – entente d'écoulement ^{(2),(8),(9)}	81,91 %			Selon la période de cotation			Jusqu'à la livraison de 2 110 425 onces Au	Novembre 2015 Modifiée en janv. 2019
Back Forty – flux ^{(3),(9)}	18,5 %	85 %		30 % du prix au comptant (600 \$ max)	4 \$		Durée de vie de la mine	Mars 2015 (argent) Nov. 2017 (or) Modifiée en déc. 2021
Gibraltar – flux ⁽⁴⁾		75 %			nul		Durée de vie de la mine	Mars 2018 Modifiée en avril 2020
Mantos Blancos – flux ⁽⁵⁾		100 %			8 % du prix au comptant		Durée de vie de la mine	Septembre 2015 Modifiée en août 2019
Renard – flux			9,6 %				40 ans	Juillet 2014 Modifiée en octobre 2018
San Antonio – flux	15 %	15 %		15 % du prix au comptant	15 % du prix au comptant		Durée de vie de la mine	Novembre 2020
Sasa – flux ⁽⁶⁾		100 %			6,21 \$		40 ans	Novembre 2015
Tintic – flux ⁽⁷⁾	2,5 %	2,5 %		25 % du prix au comptant	25 % du prix au comptant		Durée de vie de la mine	Septembre 2022

- (1) Le flux est plafonné à des livraisons de 89 034 onces d'or et de 434 093 onces d'argent. Sujet à plusieurs options de rachat ou de réduction du flux : 50 % pour 34,4 millions de dollars US et 31,3 millions de dollars US respectivement aux 2^e et 3^e anniversaires de la production commerciale.
- (2) Le pourcentage de l'entente d'écoulement augmentera à 84,87 % si l'exploitant décide de réduire le flux aurifère comme mentionné ci-dessus. L'entente d'écoulement d'Amulsar s'applique aux ventes visant les premières 2 110 425 onces d'or affiné, dont 1 853 751 onces sont attribuables à Osisko Bermuda (déduction faite des onces livrées en vertu de l'entente de flux Amulsar).
- (3) Le flux d'or sera réduit à 9,25 % après la livraison de 105 000 onces d'or.
- (4) Osisko recevra de Taseko un montant équivalent à 100 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco, ce qui représente 75 % de la production de la mine Gibraltar, jusqu'à ce que 5,9 millions d'onces d'argent lui aient été livrées, et 35 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco par la suite. En date du 30 septembre 2022, un total de 1,0 million d'onces d'argent avait été livré en vertu de l'entente de flux.
- (5) Le pourcentage de flux sera payable sur 100 % de l'argent, jusqu'à ce que 19 300 000 onces aient été livrées, après quoi le pourcentage de flux sera de 40 %. En date du 30 septembre 2022, un total de 3,4 millions d'onces d'argent avait été livré en vertu de l'entente de flux.
- (6) Indexation de 3 % ou correspondant à l'indice des prix à la consommation (« IPC ») appliquée au prix par once après 2016.
- (7) Flux de 2,5 % de tous les métaux produits, jusqu'à ce que 27 150 onces d'or affiné aient été livrées, et par la suite, un flux de 2,0 % de tous les métaux produits.
- (8) En décembre 2019, Lydian International Limited, propriétaire du projet Amulsar, a obtenu une protection en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*. En juillet 2020, Osisko est devenue actionnaire de Lydian à la suite d'une transaction d'offre d'achat sans comptant (35,98 % au 31 décembre 2022).
- (9) Au 31 décembre 2022, ces actifs n'étaient pas en production.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

31. Déconsolidation d'Osisko Développement et activités abandonnées

Déconsolidation d'Osisko Développement

Le 30 septembre 2022, Osisko détenait une participation de 44,1 % (comparativement à 75,1 % au 31 décembre 2021) dans Osisko Développement. À compter du 30 septembre 2022, suite à certains changements effectués à l'accord d'investissement d'Osisko avec Osisko Développement, Osisko a cessé de consolider Osisko Développement, la direction ayant déterminé qu'Osisko n'était plus en position de contrôle sur Osisko Développement. Immédiatement après, la direction a déterminé qu'elle était en mesure d'exercer une influence notable sur Osisko Développement et a par la suite comptabilisé son investissement comme une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence. Par conséquent, Osisko a déconsolidé Osisko Développement le 30 septembre 2022 et a commencé à comptabiliser son investissement dans Osisko Développement selon la méthode de la mise en équivalence.

Le 30 septembre 2022, la Société a décomptabilisé les actifs et les passifs d'Osisko Développement de son bilan consolidé, a comptabilisé sa participation dans Osisko Développement à sa juste valeur en tant que placement dans une entreprise associée (note 9) pour un montant de 207,0 millions de dollars, a reconnu des redevances et des droits de flux de métaux sur les actifs détenus par Osisko Développement pour un montant de 122,1 millions de dollars (note 11 - ces actifs étaient éliminés lors de la consolidation avant la perte de contrôle) et a reconnu une perte nette hors trésorerie sur déconsolidation de 140,9 millions de dollars. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie d'Osisko Développement ont été consolidés dans les états financiers de la Société jusqu'au 30 septembre 2022.

Les tableaux suivants résument l'information financière concernant Osisko Développement au 30 septembre 2022, immédiatement avant la déconsolidation. Les montants divulgués sont présentés avant les ajustements intersociétés :

Bilans consolidés résumés

	Au 30 septembre 2022
	\$
Actifs courants	168 092
Passifs courants	(51 330)
Actifs nets courants	116 762
Actifs non courants	902 768
Passifs non courants	(105 757)
Actifs nets non courants	797 011
Total des actifs nets	913 773
Cumul des autres éléments du résultat global	(515)
Participations ne donnant pas le contrôle	(443 295)

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

31. Déconsolidation d'Osisko Développement et activités abandonnées (suite)

Déconsolidation d'Osisko Développement (suite)

Les activités d'Osisko Développement correspondaient à l'un des deux secteurs d'exploitation distincts de la Société, nommément le secteur de l'exploration, de l'évaluation et du développement de projets miniers (note 28). Ce secteur a été considéré comme ayant été cédé et ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie ont été reclassés dans les activités abandonnées. Le tableau suivant résume l'information concernant les résultats d'exploitation inclus dans les activités abandonnées aux états consolidés des résultats pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021. Les montants divulgués sont présentés avant les ajustements intersociétés :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Résultats des activités abandonnées :		
Perte nette sur déconsolidation	(140 910)	-
Résultats des activités abandonnées :		
Produits	44 820	7 275
Dépréciation d'actifs (note 12)	(81 000)	(121 600)
Autres charges, montant net	(89 895)	(31 948)
Perte nette avant les impôts sur le résultat	(126 075)	(146 273)
(Charge) recouvrement d'impôts sur le résultat différés	(1 490)	12 971
Perte nette	(127 565)	(133 302)
Perte nette des activités abandonnées	(268 475)	(133 302)
Perte nette par action des activités abandonnées		
De base et diluée	(1,50)	(0,80)

Transactions de financement par capitaux propres réalisées par Osisko Développement

Les transactions de financement par capitaux propres suivantes ont été réalisées par Osisko Développement au cours de périodes antérieures et avant la déconsolidation et ont été présentées dans les *Investissements nets d'actionnaires minoritaires* aux états consolidés des variations des capitaux propres et dans les activités abandonnées aux états consolidés des flux de trésorerie.

Placement privé sans intermédiaire (2021)

En janvier 2021, Osisko Développement a complété la première tranche d'un placement privé sans intermédiaire en procédant à l'émission de 9 346 464 unités d'Osisko Développement au prix de 7,50 \$ par unité pour un produit brut global de 68,6 millions de dollars. Chaque unité se composait d'une action ordinaire d'Osisko Développement et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire d'Osisko Développement, chaque bon de souscription entier conférant au détenteur le droit d'acquérir une action ordinaire d'Osisko Développement au prix de 10,00 \$ par action le ou avant le 1^{er} décembre 2023.

En février 2021, Osisko Développement a complété la deuxième et dernière tranche d'un placement privé sans intermédiaire en procédant à l'émission de 1 515 731 unités d'Osisko Développement au prix de 7,50 \$ par unité pour un produit brut global de 11,2 millions de dollars. Chaque unité se composait d'une action ordinaire d'Osisko Développement et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire d'Osisko Développement, chaque bon de souscription entier conférant au détenteur le droit d'acquérir une action ordinaire d'Osisko Développement au prix de 10,00 \$ par action le ou avant le 1^{er} décembre 2023.

Un montant de 73,9 millions de dollars du placement privé sans intermédiaire a été reçu par Osisko Développement en 2020. Les frais d'émission d'actions en lien avec la première et la deuxième tranche du placement privé se sont élevés à 1,1 million de dollars (0,8 million de dollars, après impôt).

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

31. Déconsolidation d'Osisko Développement et activités abandonnées (suite)

Transactions de financement par capitaux propres réalisées par Osisko Développement (suite)

Placement privé d'actions accréditatives par l'entremise d'un courtier (2021)

En mars 2021, Osisko Développement a finalisé un placement privé par l'entremise d'un courtier en « prise ferme » de 2 055 742 actions accréditatives au prix de 9,05 \$ par action accréditative et 1 334 500 actions accréditatives de bienfaisance au prix de 11,24 \$ par action accréditative de bienfaisance, pour un produit brut global de 33,6 millions de dollars. Les frais d'émission d'actions en lien avec ce placement privé se sont élevés à 1,5 million de dollars (1,1 million de dollars, après impôt). Les actions ont été émises à prime par rapport au prix du marché, laquelle a été comptabilisée à titre de passif courant dans les provisions et autres passifs pour 7,9 millions de dollars (net des frais d'émission d'actions attribués de 0,5 million de dollars). Le passif a été résorbé et comptabilisé aux états consolidés des résultats à titre de gain lié à la prime sur les actions accréditatives (inclus dans la *perte nette des activités abandonnées*) lorsque les dépenses requises ont été engagées.

Placement privé par voie de prise ferme (2022)

En mars 2022, Osisko Développement a complété un placement privé par l'entremise d'un courtier en prise ferme visant un total de (i) 13 732 900 reçus de souscription d'ODV et (ii) 9 525 850 unités d'ODV (collectivement avec les reçus de souscription d'ODV, les « valeurs mobilières offertes ») au prix de 4,45 \$ par valeur mobilière offerte, pour un produit brut global d'environ 103,5 millions de dollars (le « placement privé par voie de prise ferme d'ODV »), y compris l'exercice intégral de l'option des preneurs fermes. Chaque unité d'ODV se composait d'une action ordinaire de la société (chacune, une « action ordinaire d'ODV ») et d'un bon de souscription d'action ordinaire (chacun, un « bon de souscription d'ODV »), chaque bon de souscription d'ODV conférant au porteur le droit d'acheter une action ordinaire d'ODV supplémentaire au prix de 7,60 \$ par action ordinaire d'ODV pendant une période de 60 mois suivant la date d'émission. Chaque reçu de souscription d'ODV conférait au porteur le droit de recevoir une unité d'ODV, après satisfaction des conditions de libération de l'entiercement du placement par voie de prise ferme, lesquelles ont été satisfaites en mai 2022. En contrepartie de leurs services, les preneurs fermes ont reçu une commission en espèces équivalant à 5 % du produit brut du placement privé par voie de prise ferme d'ODV (hormis à l'égard des souscripteurs sur la liste du président pour lesquels aucune commission n'a été payée).

Placement privé sans intermédiaire (2022)

En mars 2022, Osisko Développement a clôturé la première tranche d'un placement privé sans intermédiaire (le « placement privé sans intermédiaire d'ODV ») en vertu de laquelle 24 215 099 reçus de souscription d'ODV ont été émis au prix de 3,50 \$ US par reçu de souscription d'ODV, pour un produit brut d'environ 84,8 millions de dollars US (108,1 millions de dollars). Aussi en mars 2022, Osisko Développement a clôturé la deuxième tranche du placement privé sans intermédiaire d'ODV en vertu de laquelle 9 365 689 reçus de souscription d'ODV supplémentaires ont été émis au prix de 3,50 \$ US par reçu de souscription d'ODV, pour un produit brut supplémentaire d'environ 32,8 millions de dollars US (41,0 millions de dollars). En avril 2022, Osisko Développement a clôturé la troisième tranche du placement privé sans intermédiaire d'ODV en vertu de laquelle 512 980 reçus de souscription d'ODV supplémentaires ont été émis au prix de 3,50 \$ US par reçu de souscription d'ODV, pour un produit brut supplémentaire d'environ 1,8 million de dollars US (2,2 millions de dollars).

Chaque reçu de souscription d'ODV conférait à son porteur le droit de recevoir une unité d'ODV, après satisfaction des conditions de libération de l'entiercement du placement privé sans intermédiaire, lesquelles ont été satisfaites en mai 2022. Chaque unité d'ODV était composée d'une action ordinaire d'ODV et d'un bon de souscription d'ODV, chaque bon de souscription d'ODV conférant à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire d'ODV supplémentaire au prix de 6,00 \$ US par action ordinaire d'ODV pendant une période de 5 ans suivant la date d'émission.

Regroupement d'actions

En mai 2022, Osisko Développement a procédé à un regroupement de ses actions ordinaires à raison de trois actions pour une action (3:1). Les transactions de financement par capitaux propres décrites ci-dessus sont présentées avant le regroupement d'actions.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

31. Déconsolidation d'Osisko Développement et activités abandonnées (suite)

Acquisition de Tintic par Osisko Développement

En mai 2022, Osisko Développement a complété l'acquisition de Tintic Consolidated Metals LLC (« Tintic »), détenteur de la propriété Trixie et de claims miniers couvrant plus de 17 000 acres (dont plus de 14 200 acres concédées par lettres patentes) dans le district minier historique de Tintic au centre de l'Utah (la « transaction Tintic »).

Selon les modalités de la transaction Tintic, Osisko Développement a financé l'acquisition par l'entremise de :

- (i) l'émission de 12 049 449 actions ordinaires d'Osisko Développement;
- (ii) paiements en espèces totalisant environ 58,7 millions de dollars US (74,7 millions de dollars);
- (iii) l'émission de redevances totalisant 2 % NSR, assorties d'un droit de rachat de 50 % en faveur d'Osisko Développement, pouvant être exercé dans un délai de cinq ans;
- (iv) 12,5 millions de dollars US en paiements différés (15,9 millions de dollars); et
- (v) l'octroi de certains autres paiements éventuels, droits et obligations.

Les frais de transaction en lien avec l'acquisition ont été passés en charges dans les dépenses générales et administratives et se sont élevés à environ 4,7 millions de dollars. La contrepartie totale payée s'élève à environ 199,5 millions de dollars (199,5 millions de dollars).

À la date de publication, Osisko Développement n'avait pas finalisé la répartition du prix d'acquisition aux actifs nets identifiables de Tintic. Certaines informations visant à confirmer la juste valeur de certains actifs, principalement les intérêts miniers et les immobilisations corporelles, les actifs d'exploration et d'évaluation, la juste valeur de certains passifs et le passif d'impôts sur le résultat différés, n'avaient pas encore été obtenues ou confirmées.

Le tableau ci-dessous présente la répartition provisoire du prix d'acquisition au meilleur des connaissances d'Osisko Développement à l'heure actuelle :

Contrepartie payée	\$
Émission de 12 049 449 actions ordinaires d'Osisko Développement ⁽ⁱ⁾	109 656
Trésorerie	63 881
Instruments convertibles ⁽ⁱⁱ⁾	10 827
Juste valeur de la contrepartie différée de 12,5 millions de dollars US (15,9 millions de dollars)	13 414
Juste valeur des autres paiements éventuels, droits et obligations	1 695
	<u>199 473</u>
Actifs nets acquis	\$
Actifs courants	2 705
Actifs miniers et immobilisations corporelles	182 229
Exploration et évaluation	38 508
Autres actifs non courants	1 735
Passifs courants	(1 322)
Passifs non courants	(4 925)
Passif d'impôts sur le résultat différés	(19 457)
	<u>199 473</u>

(i) Avant le regroupement d'actions.

(ii) Correspond aux instruments convertibles totalisant 8,5 millions de dollars US (10,8 millions de dollars) émis aux vendeurs avant la clôture de la transaction Tintic, lesquels étaient inclus dans le prix d'acquisition.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, les produits et la perte nette de Tintic inclus à l'état des résultats dans la *perte nette des activités abandonnées* s'élevaient respectivement à 11,5 millions de dollars et 1,6 million de dollars.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

31. Déconsolidation d'Osisko Développement et activités abandonnées (suite)

Acquisition de Tintic par Osisko Développement (suite)

Si des changements sont apportés lors de la répartition finale du prix d'acquisition par Osisko Développement, ces changements devront être reflétés dans la répartition du prix d'acquisition présentée ci-dessus et dans les postes liés à la déconsolidation qui y sont associés.

Principales méthodes comptables s'appliquant aux activités abandonnées

(a) *Regroupements d'entreprises*

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode comptable de l'acquisition en vertu de laquelle les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables (les actifs nets identifiables) de l'entreprise sont évalués à la juste valeur à la date de l'acquisition. Les justes valeurs provisionnelles estimées à la date de présentation de l'information sont finalisées dès que les renseignements pertinents sont disponibles, au plus tard douze mois suivant la date d'acquisition et sont ajustées pour refléter la transaction en date de l'acquisition. Tout surplus de la contrepartie payée est traité en goodwill, et tout gain à des conditions avantageuses est immédiatement comptabilisé à l'état des résultats et du résultat global. Si la transaction entraîne une perte de contrôle, la participation reste comptabilisée au bilan à la juste valeur et l'écart entre la juste valeur comptabilisée et la valeur comptable à la date de la transaction est comptabilisé à l'état des résultats. Les coûts d'acquisition sont passés en charge lorsqu'ils sont engagés.

La Société comptabilise toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise au cas par cas, soit à la juste valeur, soit selon la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle des montants comptabilisés au titre des actifs nets identifiables de l'entité acquise.

Les résultats des entreprises acquises au cours de la période sont consolidés dans les états financiers consolidés à compter de la date à laquelle le contrôle débute (généralement à la date de clôture de la transaction lorsque l'acquéreur procède au transfert juridique de la contrepartie).

(b) *Participations ne donnant pas le contrôle*

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent une participation en capitaux propres dans une filiale détenue par une partie externe. La quote-part des actifs nets de la filiale attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présentée comme une composante des capitaux propres. Leur quote-part du résultat net et du résultat global est comptabilisée directement dans les capitaux propres. Les variations de la participation de la Société dans la filiale qui n'entraînent pas une perte de contrôle sont comptabilisées en tant que transactions de capitaux propres.

(c) *Crédits d'impôt remboursables sur les dépenses d'exploration minière*

Osisko Développement a droit à des crédits d'impôts remboursables sur les dépenses d'exploration et d'évaluation admissibles engagées dans les provinces de Québec et de la Colombie-Britannique. Ces crédits d'impôts sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration et d'évaluation engagées.

(d) *Stocks*

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur réalisable nette. Le coût est établi sur une base moyenne pondérée.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

31. Déconsolidation d'Osisko Développement et activités abandonnées (suite)

Principales méthodes comptables s'appliquant aux activités abandonnées (suite)

(e) Intérêts miniers et immobilisations corporelles

Intérêts miniers

Les actifs miniers sont des participations dans des projets en développement, à l'étape de l'obtention de permis ou de l'étude de faisabilité, et qui, de l'avis de la direction, pourraient raisonnablement générer des produits réguliers pour Osisko Développement dans un futur proche. Après la réalisation d'une analyse économique positive sur une propriété minière, les actifs d'exploration et d'évaluation capitalisés sont transférés dans les intérêts miniers, ou dans les immobilisations corporelles, selon la nature de l'actif sous-jacent.

Les intérêts miniers sont comptabilisés au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées. Les coûts comprennent les dépenses directement attribuables à l'acquisition d'un actif, incluant le prix d'achat et toutes les dépenses entreprises dans le cadre du développement, de la construction, de l'installation et/ou de l'achèvement des installations de production minière. Toutes les dépenses reliées à la construction de rampes minières et d'accès aux gisements, incluant les puits miniers et les cheminées de ventilation, sont considérées comme des dépenses en immobilisations de développement et sont capitalisées. La phase de développement et de mise en service cesse dès le début de la production commerciale.

Après le début de la production commerciale, les dépenses de développement ultérieures engagées à l'égard d'un intérêt minier sont capitalisées dans l'intérêt minier en question, lorsqu'il est probable que les futurs avantages économiques additionnels découlant de ces dépenses iront à Osisko Développement. Autrement, ces dépenses sont classées dans les autres coûts d'exploitation. Les intérêts miniers font l'objet d'évaluations périodiques pour dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable du projet pourrait ne pas être recouvrable. Dès le début de la production commerciale, les intérêts miniers sont épuisés sur la durée de vie de la mine en utilisant la méthode des unités de production en fonction de la durée de vie économique du gisement visé.

La détermination de la date du début de la production commerciale est un processus complexe et nécessite le recours à d'importantes hypothèses et estimations. Le début de la production commerciale est défini comme étant la date à laquelle la mine est en mesure d'être exploitée de la manière voulue par la direction. Osisko Développement considère principalement les facteurs suivants, entre autres, pour déterminer la date du début de la production commerciale :

- Toutes les dépenses en immobilisations majeures visant à atteindre un niveau de production régulier et la capacité désirée ont été engagées;
- Une période raisonnable d'essai de l'usine et de l'équipement minier a été complétée;
- Un pourcentage prédéterminé de la capacité nominale de la mine et de l'usine a été atteint; et
- Les niveaux de production, les teneurs et les taux de récupération requis ont été atteints.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à Osisko Développement et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'une immobilisation remplacée est décomptabilisée lors du remplacement.

L'amortissement est calculé pour répartir le coût des immobilisations corporelles, moins leur valeur résiduelle, sur leur durée d'utilité prévue, selon la méthode linéaire et les périodes indiquées ci-dessous pour chaque catégorie :

Améliorations locatives	Durée du bail
Mobilier et équipement de bureau	2 à 7 ans
Immobilisations corporelles d'exploration	2 à 20 ans
Immobilisations corporelles minières (développement)	3 à 20 ans
Actifs au titre de droits d'utilisation	Moindre entre la durée d'utilité et la durée du bail

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

31. Déconsolidation d'Osisko Développement et activités abandonnées (suite)

Principales méthodes comptables s'appliquant aux activités abandonnées (suite)

(e) Intérêts miniers et immobilisations corporelles (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

Les gains et les pertes découlant de la cession des immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif.

(f) Dépenses d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'exploration et d'évaluation comprennent les dépenses d'exploration et d'évaluation et les coûts d'acquisition de propriétés minières se rapportant à des actifs d'exploration et d'évaluation. Les coûts engagés pour les activités qui précèdent l'exploration et l'évaluation, soit tous les coûts engagés avant l'obtention des droits légaux d'explorer un secteur, sont passés en charges immédiatement. Les actifs d'exploration et d'évaluation comprennent les droits dans des propriétés minières, payés ou acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche initiale de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'information sur les dépôts minéralisés existants. Les droits miniers sont comptabilisés au coût d'acquisition moins les pertes de valeur cumulées. Les droits miniers et les options d'acquisition de participations indivises dans des droits miniers sont amortis uniquement lorsque ces propriétés sont mises en production commerciale.

Les dépenses d'exploration et d'évaluation pour chaque secteur d'intérêt distinct sont capitalisées et comprennent les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires à la recherche de minerai comme les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Elles reflètent également les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration et l'évaluation ou acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs.

Les dépenses d'exploration et d'évaluation incluent le coût pour :

- (i) établir le volume et la teneur des dépôts par des activités de forage carotté, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage;
- (ii) déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
- (iii) les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures;
- (iv) les activités relatives aux permis; et
- (v) les évaluations économiques visant à déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation préliminaire, de préfaisabilité et de faisabilité finale.

Les dépenses d'exploration et d'évaluation comprennent les frais généraux directement attribuables à ces activités.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

31. Déconsolidation d'Osisko Développement et activités abandonnées (suite)

Principales méthodes comptables s'appliquant aux activités abandonnées (suite)

(g) *Provision pour restauration environnementale*

Une provision pour restauration environnementale, frais de restructuration et créances légales, le cas échéant, est comptabilisée lorsque :

- (i) Osisko Développement a une obligation juridique ou implicite actuelle découlant d'événements passés.
- (ii) Il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation.
- (iii) Le montant peut être estimé de façon fiable.

La provision est évaluée selon la meilleure estimation de la direction du montant qui devra être dépensé pour régler l'obligation à la fin de la période de présentation de l'information, ce montant étant actualisé lorsque l'effet est significatif. L'augmentation de la provision attribuable au passage du temps est comptabilisée dans les charges financières. Les changements dans les hypothèses ou les estimations sont reflétés dans la période au cours de laquelle ils surviennent. La provision pour restauration environnementale représente les obligations juridiques et implicites associées à la fermeture éventuelle des immobilisations corporelles d'Osisko Développement. Ces obligations correspondent aux coûts associés aux activités de restauration et de surveillance et au démantèlement d'actifs corporels. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur le taux avant impôt qui reflète l'évaluation actuelle du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques à l'obligation, en excluant les risques pour lesquels les futurs flux de trésorerie estimés ont déjà été ajustés.

Dépôts de restauration

Les dépôts de restauration sont des dépôts à terme détenus au nom du gouvernement de la Province de la Colombie-Britannique à titre de garantie pour de possibles activités de restauration sur les propriétés minières d'Osisko Développement pour lesquelles elle a obtenu un permis d'exploration. Les dépôts de restauration sont libérés lorsque la propriété a été restaurée à une condition satisfaisante, ou en vertu de la convention de cautionnement. Puisqu'ils ne peuvent être utilisés à des fins générales, ces dépôts sont inclus dans les autres actifs aux bilans consolidés.

(h) *Rémunération fondée sur des actions*

Régime d'options d'achat d'actions

Osisko Développement offre un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Chaque tranche d'une attribution est considérée comme une attribution séparée ayant sa propre période d'acquisition des droits et sa propre juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur de chacune des tranches est évaluée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits de la tranche selon le nombre d'options attribuées devant être acquises, et vient augmenter le surplus d'apport. Le nombre d'options attribuées devant être acquises est révisé au moins une fois par an, et toute incidence est comptabilisée immédiatement.

Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions

Développement Osisko offre un régime d'UAD à l'intention de ses administrateurs qui ne sont pas membres de la direction et un régime d'UAR à l'intention de ses dirigeants, employés et consultants dans le cadre de leur programme de rémunération à long terme, leur donnant le droit de toucher un paiement en actions ordinaires, en trésorerie (basé sur le prix des actions d'Osisko Développement au moment pertinent) ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie à la seule discrétion d'Osisko Développement. La juste valeur des UAD et des UAR octroyées par Osisko Développement devant être réglées en actions ordinaires est évaluée à la date d'octroi et est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits dans les participations ne donnant pas le contrôle avec une charge correspondante à la rémunération fondée sur des actions. Un passif pour les UAD et les UAR devant être réglées en trésorerie est évalué à la juste valeur à la date d'octroi et est ultérieurement ajusté à chaque date de bilan pour toute variation de la juste valeur. Le passif est comptabilisé sur la période d'acquisition des droits et une charge correspondante est inscrite au titre de la rémunération fondée sur des actions.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

31. Déconsolidation d'Osisko Développement et activités abandonnées (suite)

Principales estimations et hypothèses comptables s'appliquant aux activités abandonnées

Réserves et ressources minérales – Projets d'exploration et de développement

Les réserves minérales sont des estimations de la quantité de minerai qui peut être économiquement et légalement extraite des propriétés minières d'Osisko Développement. Développement Osisko estime ses réserves minérales et ses ressources minérales en se basant sur les renseignements compilés par des personnes qualifiées tel que ce terme est défini dans le Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ces renseignements comprennent des données géologiques sur les dimensions, la profondeur et la géométrie d'un gîte minier, et exigent des jugements géologiques complexes pour interpréter les données. L'estimation des réserves récupérables repose sur des facteurs comme des estimations des prix des métaux, des futurs besoins en capitaux, et des coûts de production ainsi que des hypothèses et des jugements géologiques pris en compte pour estimer les dimensions et la teneur du matériel inclus dans les réserves minérales. Tout changement aux estimations de réserves minérales et de ressources minérales peut avoir un impact sur la valeur comptable des propriétés minières et les coûts de développement différés, les immobilisations corporelles, les provisions au titre des frais de restauration et de fermeture des sites, la comptabilisation des actifs d'impôts différés et les charges d'amortissement.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation, des intérêts miniers et des immobilisations corporelles

La méthode comptable d'Osisko Développement à l'égard des dépenses d'exploration et d'évaluation fait en sorte que certains postes de dépenses sont capitalisés. Cette méthode exige de la direction qu'elle fasse certaines estimations et formule certaines hypothèses quant aux événements et circonstances à venir, en particulier sur la viabilité économique d'une opération d'extraction minière. Ces estimations et hypothèses peuvent changer lorsque de nouveaux renseignements deviennent disponibles. Si, après avoir capitalisé des dépenses, un jugement est fait selon lequel le recouvrement de ces dépenses est improbable, le montant capitalisé sera radié à l'état consolidé des résultats.

Les activités de développement débutent après que le projet ait été sanctionné par la haute direction. Un jugement est appliqué par la direction pour déterminer lorsqu'un projet a atteint le stade où des réserves économiquement récupérables existent, de façon à ce que le développement puisse être sanctionné. Pour exercer ce jugement, la direction doit faire certaines estimations et formuler certaines hypothèses similaires à celles décrites ci-dessus pour les dépenses d'exploration et d'évaluation capitalisées. Ces estimations et hypothèses peuvent changer lorsque de nouveaux renseignements deviennent disponibles. Si, après avoir débuté des activités de développement, un jugement est fait à l'effet que l'actif en développement est déprécié, un montant approprié sera radié à l'état consolidé des résultats.

La recouvrabilité, par Osisko Développement, de la valeur comptabilisée des actifs d'exploration et d'évaluation, des intérêts miniers et des immobilisations corporelles est basée sur la conjoncture des marchés des métaux, sur les ressources minérales sous-jacentes associées aux propriétés, et sur les coûts futurs qui pourraient être requis pour arriver à la réalisation ultime soit par l'exploitation minière, soit par la vente.

À chaque date de présentation de l'information financière, Osisko Développement évalue chaque propriété minière et chaque projet en fonction des résultats obtenus afin de déterminer la nature des travaux d'exploration, d'évaluation et de développement qui sont justifiés pour l'avenir. S'il y a peu de chances que des travaux futurs soient réalisés sur une propriété ou un projet sur une période prolongée suivant la fin des activités antérieures, les dépenses différées se rapportant à cette propriété ou ce projet sont radiées ou dépréciées au montant recouvrable estimatif, à moins qu'il y ait des indications persuasives qu'une provision pour dépréciation n'est pas requise.

Les montants recouvrables au titre des actifs d'exploration et d'évaluation, des intérêts miniers et des immobilisations corporelles sont déterminés en utilisant la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de cession. La valeur d'utilité correspond à la valeur actuelle nette des futurs flux de trésorerie qui devraient découler de l'actif dans sa condition actuelle en se basant sur des données observables. Le calcul utilise les flux de trésorerie projetés d'après les budgets financiers approuvés par la direction. Ces flux de trésorerie projetés sont basés sur les estimations et prévisions quant aux réserves de minerai récupérable, aux prix de vente des métaux, aux coûts d'exploitation, aux taux d'actualisation et aux taux de change des devises étrangères. La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au prix de vente attendu de l'actif (le montant qu'un participant au marché paierait pour l'actif), net des frais de transaction.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

31. Déconsolidation d'Osisko Développement et activités abandonnées (suite)

Principales estimations et hypothèses comptables s'appliquant aux activités abandonnées (suite)

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation, des intérêts miniers et des immobilisations corporelles (suite)

Osisko Développement peut utiliser d'autres approches pour déterminer la juste valeur, qui pourraient inclure des estimations portant sur : (i) la valeur monétaire par once de réserves/ressources minérales; (ii) les multiples des flux de trésorerie; (iii) la capitalisation boursière d'actifs comparables; et (iv) les transactions de ventes comparables. Tout changement dans la qualité et la quantité des réserves de minerai récupérable, les prix de vente prévus et les coûts d'exploitation prévus pourrait avoir une incidence importante sur la juste valeur estimative des intérêts miniers, et pourrait se solder par des radiations ou des dépréciations importantes dans l'avenir.

Provision pour restauration environnementale

La provision pour restauration environnementale repose sur les meilleures estimations et hypothèses de la direction d'Osisko Développement, et dont celle-ci est d'avis qu'elles sont une base raisonnable sur laquelle il est possible d'estimer les obligations futures en fonction du contexte économique actuel. Ces estimations tiennent compte de tout changement important aux hypothèses qui survient lors des révisions périodiques de la direction et sont basées sur les exigences réglementaires actuelles. Tout changement significatif des estimations du taux d'actualisation, de la contamination, des normes et des techniques de restauration provoquera un changement de la provision d'une période à l'autre. Les coûts de remise en état et de fermeture réels dépendront ultimement des futurs prix du marché, qui refléteront les conditions du marché au moment où les coûts seront réellement engagés. Le coût final de la restauration pourrait être supérieur ou inférieur au montant présentement alloué en provision.

Principaux jugements posés lors de l'application des méthodes comptables se rapportant aux activités abandonnées

Regroupements d'entreprises

Déterminer si une acquisition correspond à la définition d'entreprise, ou si elle consiste en une acquisition d'actifs, nécessite de porter un jugement. Les hypothèses et les estimations utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge, des propriétés d'exploration et d'évaluation et des intérêts miniers et des immobilisations corporelles en particulier, nécessitent généralement de porter un jugement important. Tout changement dans ces jugements pourrait avoir une incidence sur les montants présentés à titre d'actifs et de passifs.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation, des intérêts miniers et des immobilisations corporelles

L'évaluation de la dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation (incluant les actifs d'exploration et d'évaluation assujettis à un accord d'amodiation), des intérêts miniers et des immobilisations corporelles nécessite de porter des jugements afin de déterminer s'il existe des indices qu'un test de dépréciation formel serait nécessaire à l'égard des actifs d'exploration et d'évaluation, des intérêts miniers et des immobilisations corporelles d'Osisko Développement.

Les facteurs qui pourraient déclencher un test de dépréciation comprennent, sans s'y limiter, le fait que le droit d'explorer dans un secteur spécifique arrive à échéance au cours de la période ou dans un avenir rapproché et qu'il n'est pas prévu de le renouveler; le fait que d'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation dans un secteur spécifique, compte tenu des dépenses devant être engagées par le participant à une entente d'amodiation, ne sont ni budgétées ni planifiées; le fait que l'exploration et l'évaluation de ressources minérales dans un secteur spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités commercialement viables de ressources minérales et qu'Osisko Développement a décidé de mettre fin à de telles activités dans ce secteur spécifique; le fait que des données suffisantes existent pour indiquer que, bien que le développement dans un secteur spécifique puisse probablement aller de l'avant, il est peu probable que la valeur comptable des actifs soit recouvrée en entier advenant un développement fructueux ou une vente; des tendances négatives importantes dans l'industrie ou l'économie en général; des interruptions des activités d'exploration et d'évaluation par Osisko Développement ou par le participant à une entente d'amodiation; des variations significatives des prix pour les matières premières ou des taux d'intérêt actuels ou prévus; et des variations significatives des réserves de minerai récupérables et des coûts d'exploitation prévus.

Tout changement dans les jugements utilisés pour déterminer la juste valeur des actifs d'exploration et d'évaluation, des intérêts miniers et des immobilisations corporelles pourrait avoir une incidence sur l'analyse de la dépréciation.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

32. Évènement subséquent

Dividende

Le 23 février 2023, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,055 \$ par action ordinaire, payable le 14 avril 2023 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2023.